



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EN FRANCE

2^E TRIMESTRE 2026

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

8 octobre 2026



ISSN n°2258-3106

Sommaire

Synthèse	4
1 Les services de détail sur réseaux fixes.....	11
1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit	11
1.1.1 Les abonnements internet à haut débit et à très haut débit	11
1.1.2 Les abonnements au service audiovisuel souscrits dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	15
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes	17
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)	17
1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)	19
1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe	24
1.3 Le revenu des services fixes et les factures mensuelles moyennes	25
2 Les services de détail sur réseaux mobiles.....	28
2.1 Les services mobiles classiques	28
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	28
2.1.2 Les cartes internet exclusives	28
2.1.3 La convergence fixe – mobile	29
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G.....	30
2.1.5 La conservation des numéros mobiles	32
2.1.6 Le revenu des services mobiles sur le marché de détail (hors SVA).....	33
2.1.7 Le volume de données consommées.....	35
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile	38
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)	40
2.1.10 Le <i>roaming out</i>	43
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM	44
3 Les services spéciaux	45
4 Les autres revenus des opérateurs.....	47
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels.....	47
4.2 Les terminaux et équipements vendus par les opérateurs	48
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion.....	49
5.1 L'ensemble du marché	49
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	50
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles.....	52
5.4 Le trafic en <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles.....	53
6 Annexe : précisions et définitions	55
6.1 Services fixes.....	55
6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande	55

6.1.2	Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »	56
6.1.3	Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit	56
6.1.4	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes	57
6.1.5	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »	58
6.2	Services mobiles	58
6.2.1	Définitions relatives aux cartes SIM.....	58
6.2.2	Revenu des services mobiles	58
6.2.3	Définitions des factures moyennes mobiles.....	60
6.2.4	L'itinérance internationale.....	61
6.3	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile.....	61
6.4	Services à valeur ajoutée.....	62
6.5	L'interconnexion fixe et mobile	63
6.5.1	Interconnexion fixe	63
6.5.2	Interconnexion mobile.....	64

Synthèse

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail diminue depuis le début de l'année 2025.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail s'élève à 9,1 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2026. Après quatre années de croissance continue, ce revenu diminue pour le cinquième trimestre consécutif (- 1,3 % en un an au deuxième trimestre 2026).

En effet, le revenu des services mobiles diminue depuis le début de l'année 2025, de 4 % depuis un an, sous l'effet notamment de baisses de prix intervenues en 2024¹. En revanche, le revenu des terminaux mobiles vendus par les opérateurs progresse depuis la fin de l'année 2025 (+ 2,5 % au deuxième trimestre 2026). Au total, le revenu des services et terminaux mobiles s'élève à 4,3 milliards d'euros HT, en baisse de 3 % en un an, contre - 2 % un an auparavant.

Le revenu issu de l'ensemble des services fixes (accès à haut et très haut débit et bas débit), de 4,4 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2026, augmente légèrement (+ 0,4 % en un an) après quatre trimestres consécutifs de recul, en raison d'une croissance plus soutenue du revenu des services internet à haut et très haut débit : + 2,7 % en un an ce trimestre, contre + 1,4 % un an auparavant. Néanmoins, la croissance du revenu des services d'accès à internet reste inférieure aux niveaux observés en 2023 et 2024, autour de + 7 % par an. Parallèlement, la facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit est pratiquement stable pour le cinquième trimestre consécutif, alors qu'elle avait augmenté d'environ 2 euros HT au deuxième trimestre 2024 et de près d'un euro HT en un an au deuxième trimestre 2025. Elle s'élève à 37,3 euros HT par mois et par abonnement au deuxième trimestre 2026.

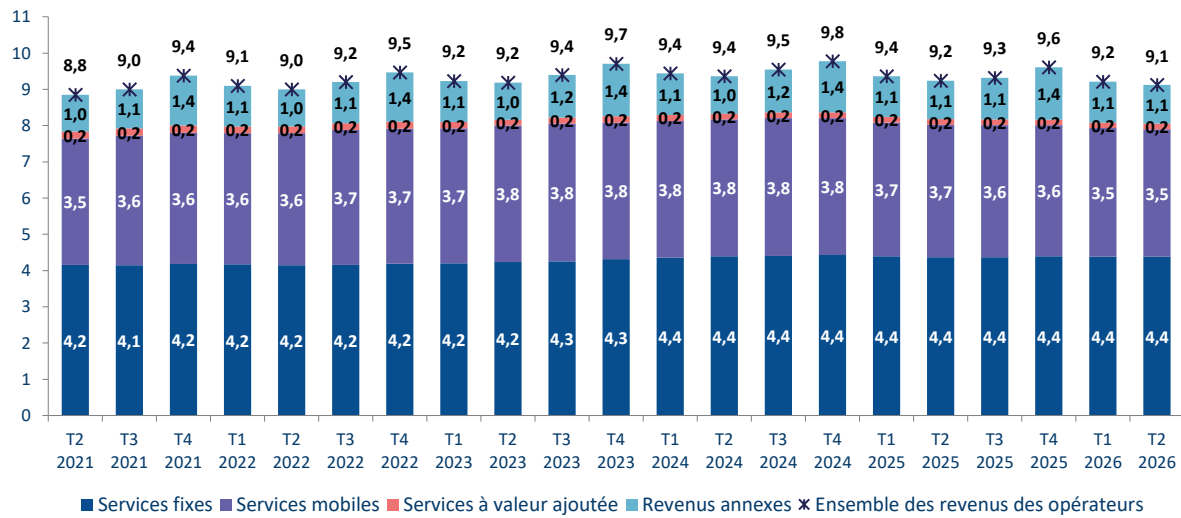
Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 364	4 369	4 392	4 381	4 382
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 660	3 646	3 619	3 547	3 518
Services à valeur ajoutée (yc les renseignements téléphoniques)	152	155	155	154	152
Total services de communications électroniques	8 176	8 170	8 165	8 083	8 052
Revenus annexes	1 059	1 146	1 439	1 127	1 067
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	777	873	1 156	854	796
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 235	9 316	9 605	9 209	9 119

Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	-0,6%	-0,7%	-0,9%	-0,2%	0,4%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	-3,1%	-4,1%	-4,0%	-3,9%	-3,9%
Services à valeur ajoutée	-5,1%	-3,3%	-2,7%	-4,4%	-0,3%
Total services de communications électroniques	-1,9%	-2,3%	-2,3%	-1,9%	-1,5%
Revenus annexes	2,7%	-3,5%	1,9%	0,5%	0,8%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	3,7%	-2,6%	2,9%	1,7%	2,5%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	-1,4%	-2,4%	-1,7%	-1,7%	-1,3%

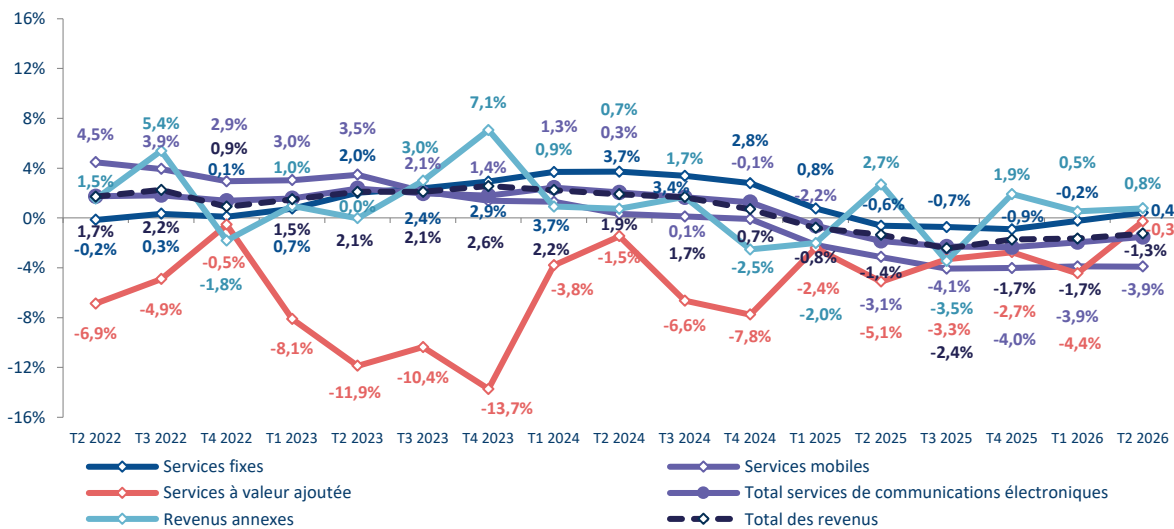
¹ Source : [observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles](#).

Revenus des opérateurs sur le marché de détail

milliards d'euros HT

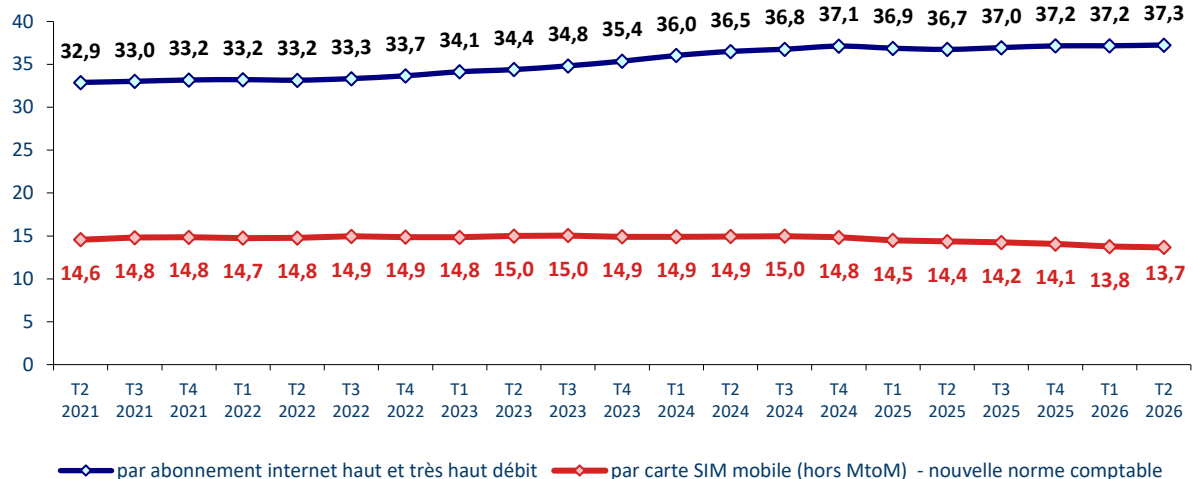


Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)

euros HT



Fin juin 2026, plus de huit abonnements internet sur dix sont en fibre optique.

La fibre optique est désormais largement adoptée en France : fin juin 2026, elle représente ainsi 85 % du nombre total d'abonnements internet à haut et très haut débit (+ 6 points en un an) et 94 % du nombre total d'abonnements à très haut débit (+ 2 points en un an). La croissance du nombre d'abonnements en fibre optique reste soutenue, avec **2,4 millions d'abonnements à la fibre supplémentaires en un an**, portant le nombre d'abonnements internet en fibre optique à **28,1 millions** fin juin 2026. Parallèlement, le déploiement du réseau FttH se poursuit : 43,1 millions de locaux sont raccordables à la fibre au deuxième trimestre 2026 (+ 1,5 million en un an ce trimestre) sur un total de 45,1 millions de locaux présents sur le territoire national, soit un taux de couverture de plus de 95 %.

La fibre optique est la technologie majoritairement souscrite par les utilisateurs d'internet. Néanmoins, **le nombre de box 4G et 5G à usage fixe augmente depuis près de deux ans**, et d'environ 100 000 abonnements supplémentaires par an depuis cinq trimestres. Le nombre de cartes SIM 4G et 5G à usage fixe s'élève à 655 000 fin mars 2026, ce qui représente 2 % du nombre total d'abonnements internet.

Au total, le nombre d'abonnements internet augmente de 1,2 % en un an au deuxième trimestre 2026, un rythme un peu plus soutenu qu'au deuxième trimestre 2025 (+ 0,8 %). Cette amélioration s'explique par une baisse moins rapide du nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseau cuivre DSL (- 2,0 millions en un an au deuxième trimestre 2026, contre - 2,4 millions un an auparavant). Le nombre d'abonnements sur réseau cuivre DSL s'établit ainsi à 3,1 millions à la fin du deuxième trimestre 2026, et représente 9 % du nombre total d'abonnements internet (- 6 points en un an). Au total, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 33,1 millions fin mars 2026.

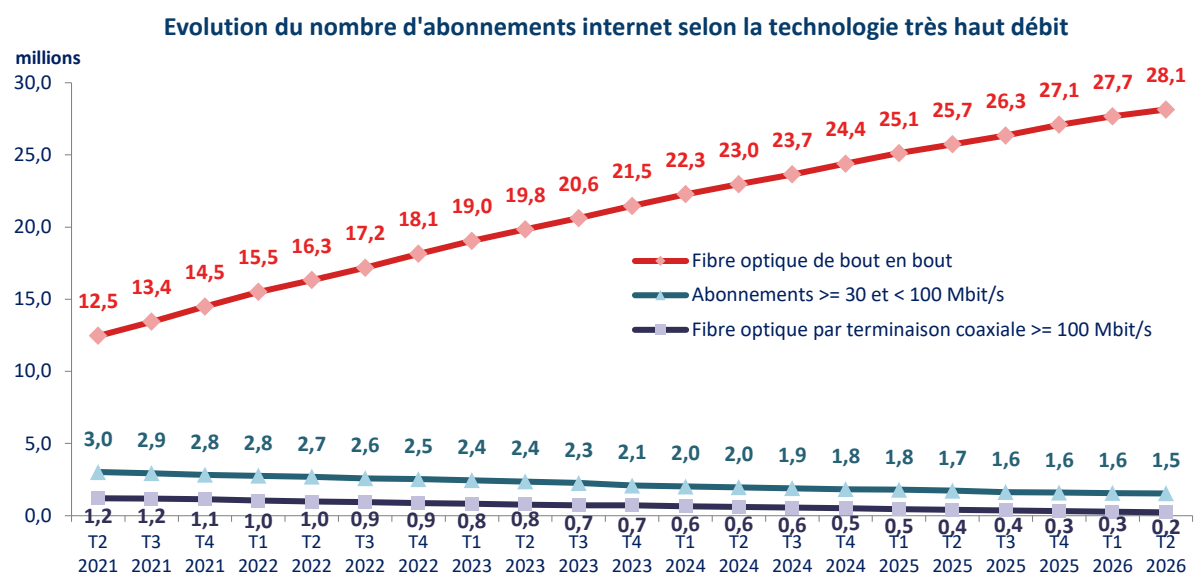
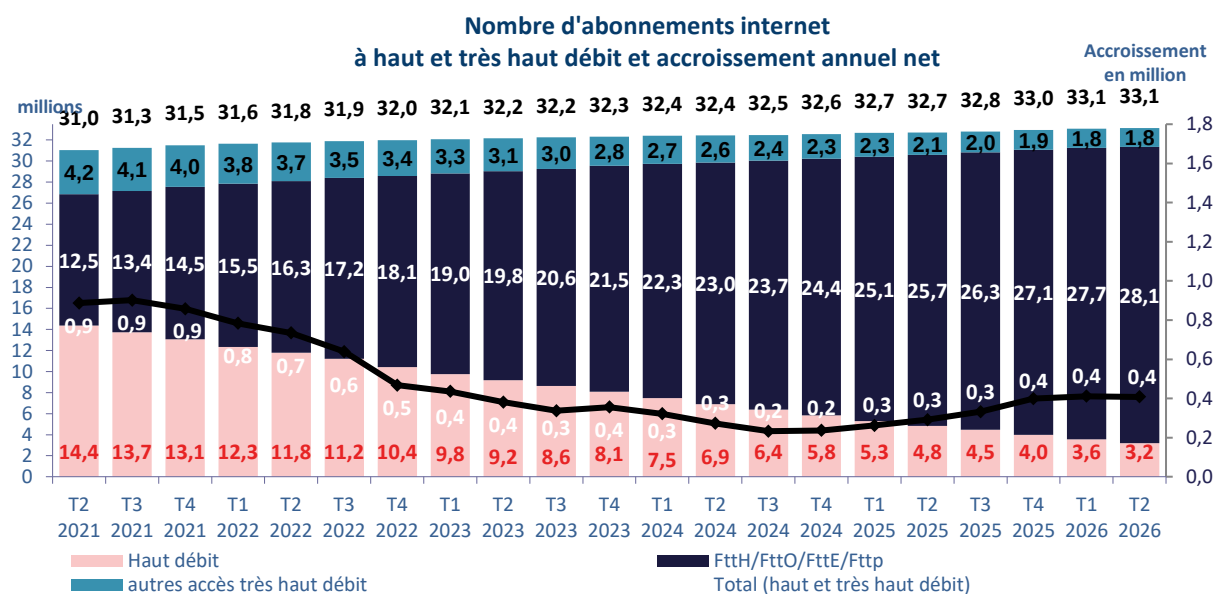
Au deuxième trimestre 2026, le nombre cartes SIM actives sur les réseaux 5G s'élève à 37,5 millions.

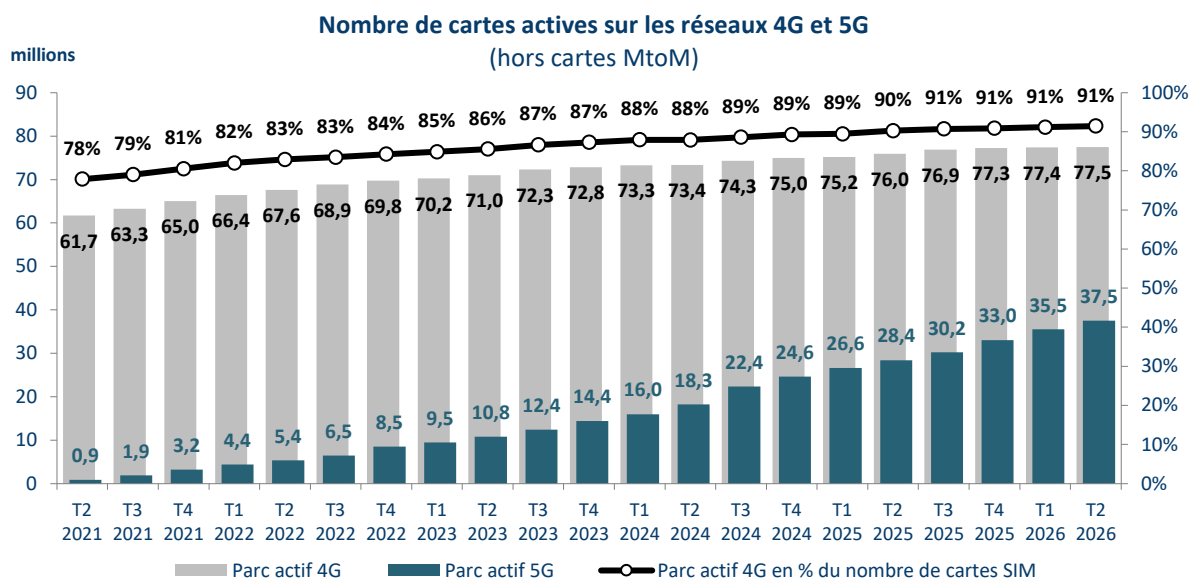
La croissance du nombre total de cartes SIM se poursuit malgré un ralentissement au deuxième trimestre 2026 : + 580 000 cartes en un an, contre + 670 000 un an auparavant. Ce ralentissement s'explique par une baisse plus importante du nombre de cartes prépayées (- 270 000 en un an au deuxième trimestre 2026 après - 80 000 un an auparavant). Le nombre de forfaits s'accroît quant à lui de 850 000 cartes au deuxième trimestre 2026, après + 750 000 au deuxième trimestre 2025. Fin juin 2026, le nombre total de cartes SIM atteint 84,7 millions dont 78,2 millions de forfaits.

L'usage des réseaux 5G par les clients des opérateurs mobiles continue de progresser en raison de la poursuite des déploiements des réseaux 5G sur le territoire et de l'accroissement du nombre de clients disposant de *smartphones* compatibles et d'un abonnement permettant l'utilisation des réseaux 5G.

Au deuxième trimestre 2026, 37,5 millions de cartes SIM sont actives sur les réseaux 5G, ce qui représente 44 % du nombre total de cartes SIM (+ 10 points en un an) et une hausse de 32 % en un an (+ 9,1 millions de cartes SIM). Parallèlement, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G continue de croître (+ 2 % en un an), mais à un rythme moins soutenu que sur la période 2018-2021 (entre + 10 % et + 13 % par an), en raison d'un taux d'adoption déjà très élevé de ces réseaux : **91 % des cartes SIM sont actives sur les réseaux 4G**, soit une augmentation d'un point en un an.

Equipements fixes et mobiles (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit	32,7	32,8	33,0	33,1	33,1
dont fibre optique de bout en bout	25,7	26,3	27,1	27,7	28,1
dont DSL	5,1	4,6	4,0	3,5	3,1
Nombre de cartes SIM (hors MtoM)	84,1	84,7	85,0	84,9	84,7
dont abonnements et forfaits mobiles	77,4	77,8	78,0	78,1	78,2
dont cartes prépayées mobiles	6,8	6,9	7,0	6,8	6,5
Nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G	76,0	76,9	77,3	77,4	77,5
Nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 5G	28,4	30,2	33,0	35,5	37,5





La croissance de la consommation de données sur les réseaux mobiles décélère mais reste soutenue.

Les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé 4,6 exaoctets de données au cours du deuxième trimestre 2026. La croissance de ce trafic ralentit depuis début 2026 (+ 9,4 % ce trimestre) après s'être stabilisée autour de 13 % par an durant deux ans. **Un client consomme en moyenne 19,3 Go par mois de données au cours du deuxième trimestre 2026**, soit une hausse de 1,5 Go en un an. Depuis l'étranger, le trafic de données mobiles consommé par les clients des opérateurs français progresse également (+ 24 % en un an).

En revanche, le nombre de SMS envoyés diminue de façon continue depuis neuf ans, et plus intensément depuis le premier trimestre 2025 : - 25 % en un an ce trimestre après - 27 % un an auparavant et - 11 % au deuxième trimestre 2024. **Parallèlement, les applications de messagerie instantanée sont massivement utilisées.** Selon le Baromètre du numérique², 86 % de la population des 12 ans et plus a utilisé des applications de messageries instantanées pour envoyer des messages en 2025 (+ 1 point en un an). Plus récemment, **le déclin des SMS s'explique également par la montée en puissance du RCS (Rich Communication Services)**, un système de messagerie sur internet qui fonctionne de la même manière que les messageries instantanées. Ainsi, au deuxième trimestre 2026, un client envoie en moyenne 50 SMS par mois (- 18 SMS en un an), contre 250 SMS par mois à son niveau le plus haut en 2016.

S'agissant de l'usage vocal, les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé **48,9 milliards de minutes au deuxième trimestre 2026. Environ 70 % de ce trafic a été effectué via le réseau LTE, quand 9 % l'a été en Wi-Fi.** En moyenne, **la consommation mensuelle vocale des abonnés mobiles reste élevée**, au contraire du trafic moyen par ligne fixe. Au deuxième trimestre 2026, **l'usage vocal moyen par ligne mobile s'élève à 3h21 par mois** (- 3 minutes en un an). La consommation vocale par ligne fixe est très inférieure à celle depuis les lignes mobiles, avec seulement **37 minutes par mois** (- 7 minutes en un an et - 2h15 en dix ans).

² Source : Baromètre du numérique, [Baromètre du numérique - édition 2026 - Le RAPPORT](#)

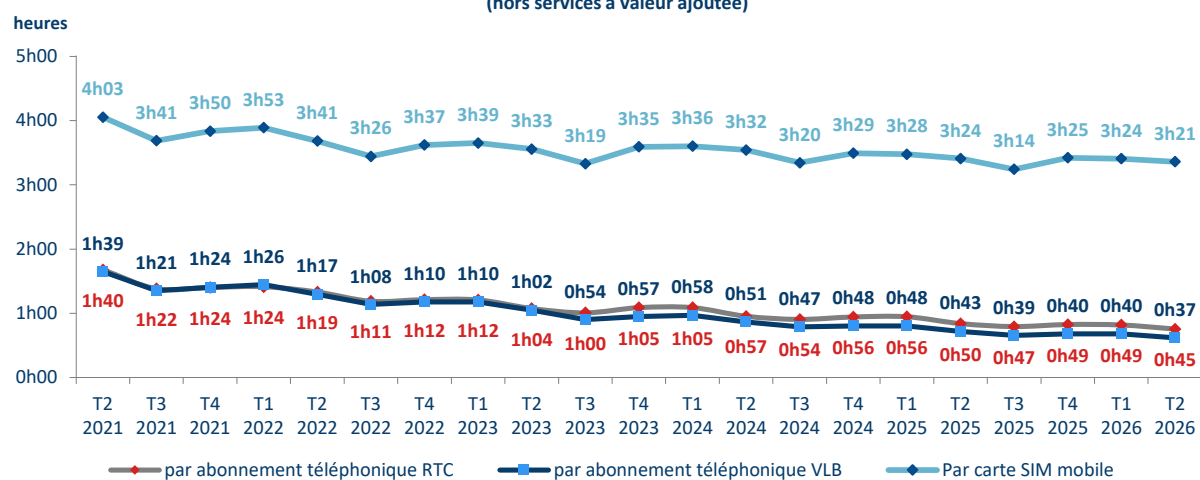
Les usages sur le marché de détail

	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Volume de minutes sortantes consommées (en millions de minutes)	53 915	51 263	54 278	54 148	52 954
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	4 767	4 340	4 483	4 468	4 032
dont téléphonie mobile	49 149	46 923	49 795	49 679	48 922
Volume de minutes mobiles en roaming out (en millions de minutes)	1 024	1 308	903	829	909
Volume de données consommées sur réseaux mobiles (en exaoctets)	4,2	4,4	4,3	4,4	4,6
Volume de données consommées en roaming out (en exaoctets)	0,105	0,168	0,106	0,095	0,131
Nombre de SMS émis (en millions)	16 359	15 909	14 493	13 183	12 209
Nombre de SMS en roaming out (en millions)	256	420	202	134	155

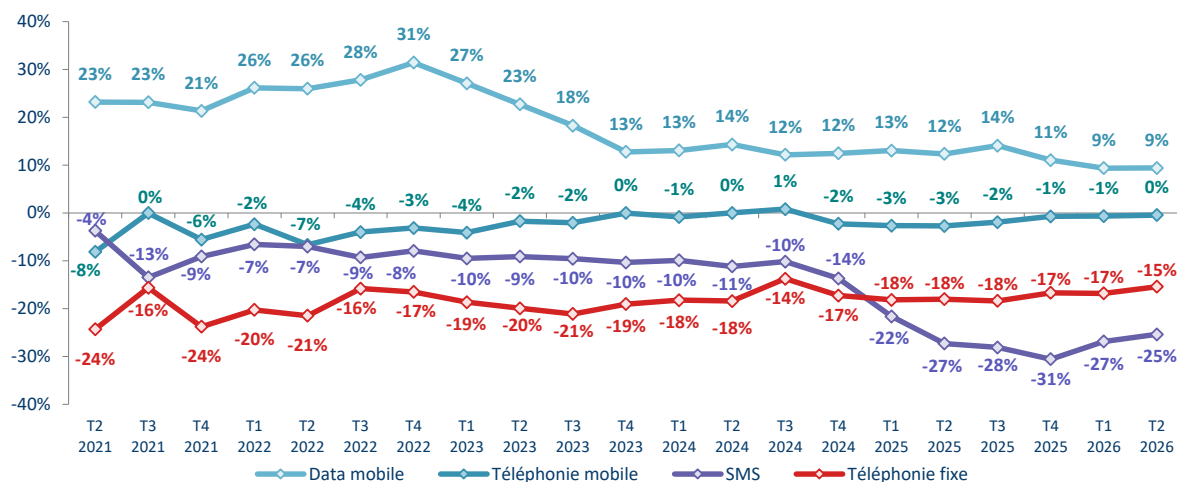
Evolution annuelle des usages sur le marché de détail (en %)

	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Volume de minutes sortantes consommées	-4,3%	-3,6%	-2,3%	-2,2%	-1,8%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-18,0%	-18,4%	-16,7%	-16,8%	-15,4%
dont téléphonie mobile	-2,7%	-1,9%	-0,7%	-0,6%	-0,5%
Volume de minutes mobiles en roaming out	-10,2%	-5,5%	-10,4%	-10,3%	-11,2%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	12,3%	14,1%	11,0%	9,4%	9,4%
Volume de données consommées en roaming out	15,8%	16,1%	21,9%	14,7%	24,2%
Nombre de SMS émis	-27,3%	-28,1%	-30,6%	-26,9%	-25,4%
Nombre de SMS en roaming out	-25,5%	-14,8%	-23,8%	-38,5%	-39,3%

Consommation mensuelle moyenne depuis les réseaux fixes et mobiles (hors services à valeur ajoutée)



Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, fixe, SMS, data mobile)



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
- Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre T comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
- L'historique des données est téléchargeable [sur le site data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit

1.1.1 Les abonnements internet à haut débit et à très haut débit

Au 30 juin 2026, le nombre total d'abonnements internet à haut et très haut débit s'élève à 33,1 millions. La croissance annuelle du nombre d'abonnements internet s'accélère pour le cinquième trimestre consécutif. Au deuxième trimestre 2026, le nombre d'abonnements internet progresse de 405 000 en un an, contre + 290 000 au deuxième trimestre 2025. Cette progression est principalement portée par le marché de la fibre optique.

Fin juin 2026, le nombre d'abonnements internet en fibre optique atteint ainsi 28,1 millions. Le nombre d'abonnés en fibre optique continue d'augmenter, mais à un rythme qui ralentit progressivement depuis plus de quatre ans : + 2,4 millions en un an au deuxième trimestre 2026 contre + 4,1 millions à son niveau le plus haut en 2021. En effet, la fibre optique, désormais largement adoptée en France, représente 85 % du nombre total d'abonnements internet (+ 6 points en un an) et 94 % du nombre total d'abonnements à très haut débit (+ 2 points en un an). Parallèlement, la croissance du nombre de locaux rendus raccordables à la fibre optique ralentit continûment depuis le deuxième semestre 2021 : + 1,5 million de locaux supplémentaires fin juin 2026, contre + 6,2 millions à son niveau le plus haut, mi-2021. Fin juin 2026, le nombre de locaux couverts en FttH atteint 43,1 millions sur un total de 45,1 millions de locaux présents sur le territoire national, soit un taux de couverture supérieur à 95 %.

Outre la fibre optique de bout en bout, d'autres technologies permettent d'accéder au très haut débit, comme le VDSL2, la fibre optique avec terminaison coaxiale, le THD radio, le satellite, ou encore les box 4G/5G à usage fixe. Le nombre de ces abonnements à très haut débit diminue chaque trimestre, principalement au profit des abonnements en fibre optique, avec des reculs compris entre - 300 000 et - 600 000 par an depuis près de cinq ans (- 360 000 abonnements en un an fin juin 2026). au 30 juin 2026, ces technologies représentent 1,8 million d'abonnements.

Parmi les abonnements à très haut débit, le nombre de cartes SIM à usage fixe progresse de nouveau depuis près de deux ans, et de plus de 100 000 abonnements supplémentaires par an depuis un an. Le nombre de cartes SIM 4G et 5G à usage fixe s'élève à 680 000 fin juin 2026, ce qui représente 2,3 % du nombre total d'abonnements internet à très haut débit. Les utilisateurs de box 4G/5G à usage fixe ont consommé près de 510 000 téraoctets de données au cours du deuxième trimestre 2026, ce qui représente un usage moyen par box de 250 gigaoctets par mois (+ 12 % en un an).

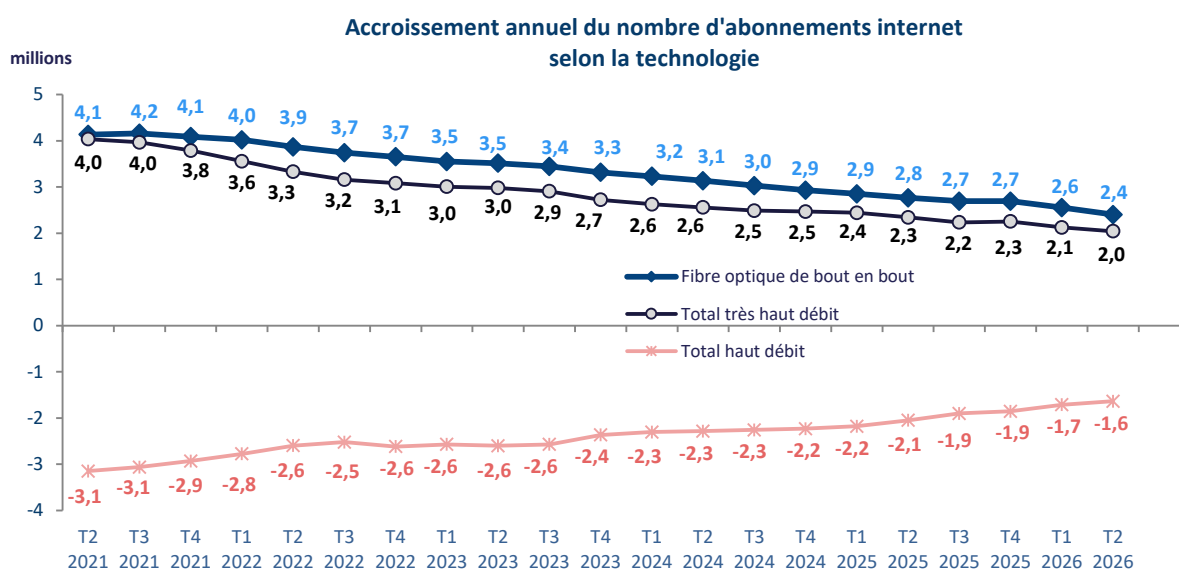
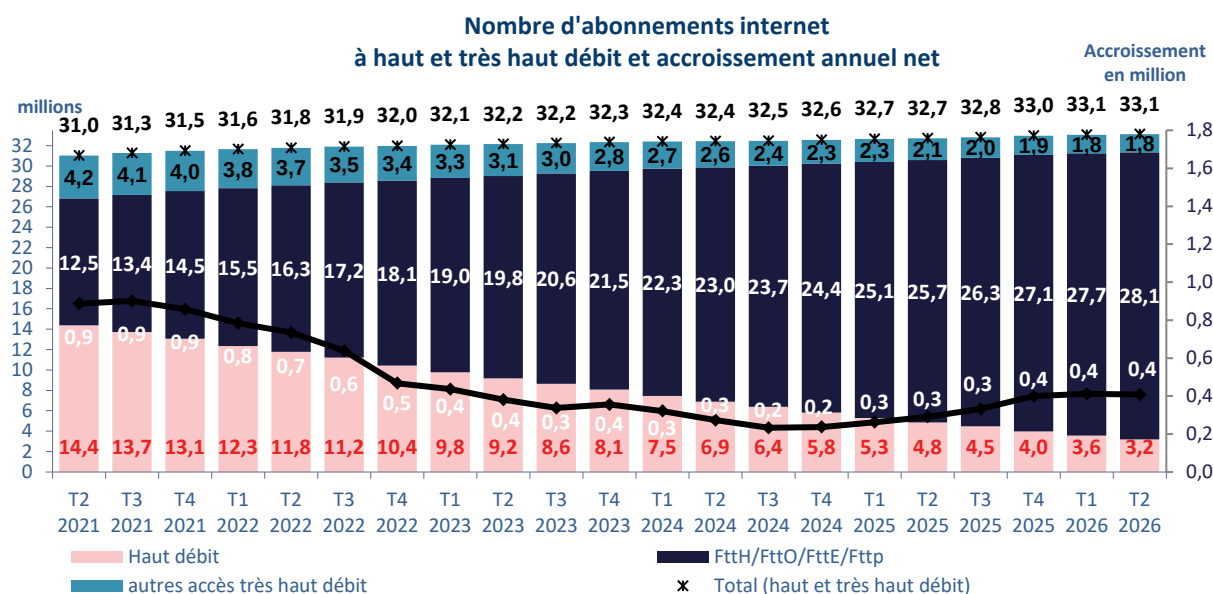
Ainsi, le nombre total d'abonnements internet à très haut débit atteint 29,9 millions au 30 juin 2026, ce qui représente 90 % du nombre total d'abonnements internet (+ 5 points en un an). Parallèlement, le nombre d'abonnements internet à haut débit diminue continûment depuis 2015, à un rythme compris entre - 2 et - 3 millions environ par an depuis la fin de l'année 2020. Toutefois, cette baisse est inférieure à 2 millions depuis un an consécutif (- 1,6 million d'abonnements fin juin 2026).

Abonnements internet à haut et très haut débit (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Accès à haut débit	4,845	4,478	3,987	3,574	3,209	-33,8%
dont abonnements xDSL	4,211	3,846	3,356	2,945	2,581	-38,7%
dont autres abonnements haut débit	0,634	0,632	0,631	0,629	0,628	-1,0%
Accès à très haut débit	27,874	28,331	28,981	29,505	29,917	7,3%
Abonnements ≥ 100 Mbit/s	26,146	26,704	27,392	27,947	28,373	8,5%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	25,741	26,346	27,090	27,684	28,142	9,3%
dont avec terminaison en câble coaxial	0,405	0,357	0,302	0,263	0,231	-43,1%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	1,729	1,627	1,589	1,559	1,544	-10,7%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,555	0,592	0,625	0,656	0,683	23,2%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	32,719	32,809	32,969	33,080	33,126	1,2%

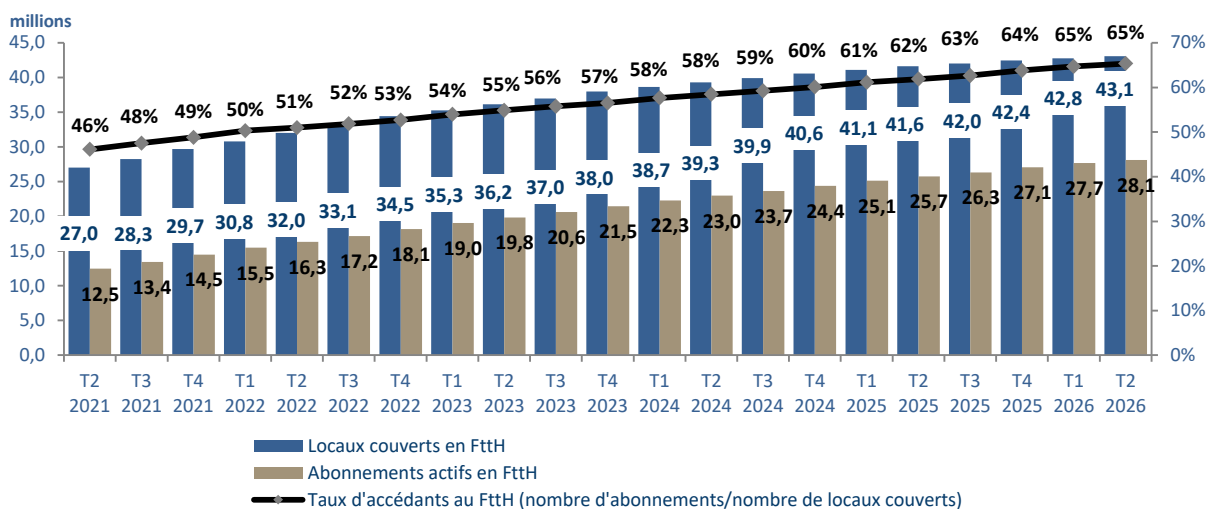
Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Volume total de données (en To)	368 083	379 224	475 524	504 423	510 358	38,7%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	221	215	254	256	248	12,5%

Notes :

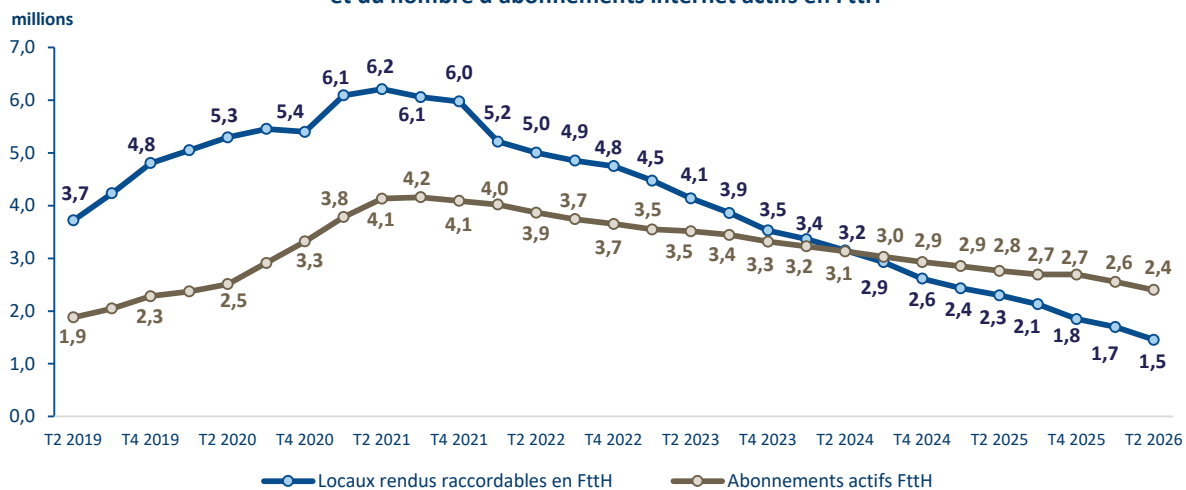
- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les abonnements internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe (box 4G/5G fixes ou cartes SIM 4G/5G) sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile.
- Les abonnements à très haut débit radio (dits « THD radio ») sont inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements ≥ 30 et < 100 Mbit/s ». Le nombre de ces abonnements représente quelques milliers de lignes.



Nombre de locaux couverts et d'abonnements actifs en FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux couverts en FttH et du nombre d'abonnements internet actifs en FttH



1.1.2 Les abonnements au service audiovisuel souscrits dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

Au 30 juin 2026, parmi les 33,1 millions d'abonnés à internet à haut et très haut débit, 25,4 millions bénéficient d'un service audiovisuel, ce qui représente un peu moins de 77 % du nombre total d'abonnements internet, une proportion stable depuis la fin de l'année 2024.

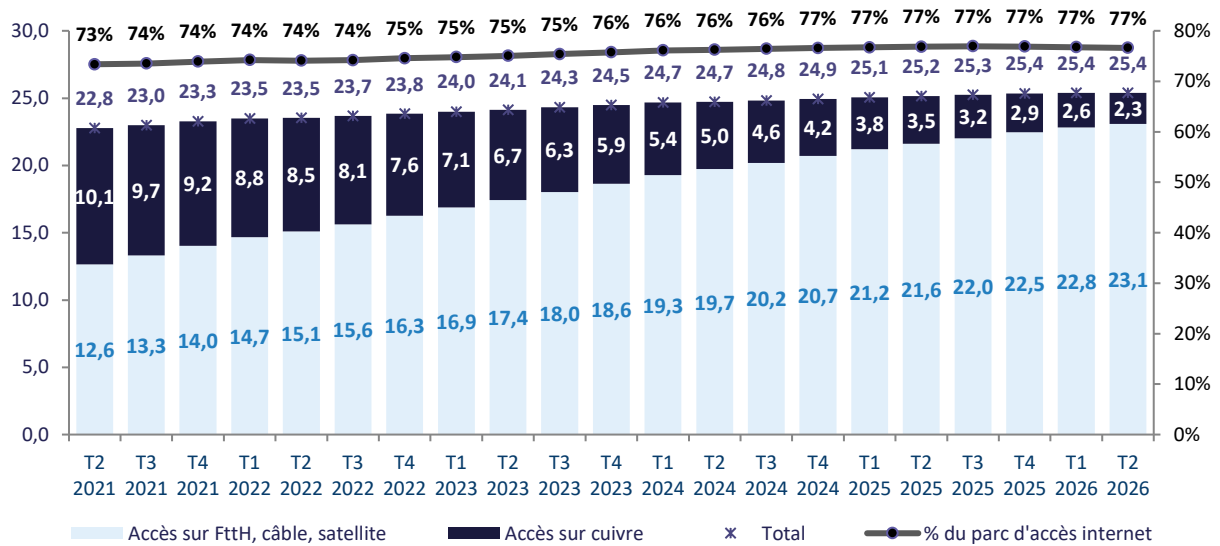
Après une croissance supérieure à un million d'abonnements par an en 2020 et 2021, la croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel ralentit progressivement. Elle retrouve désormais un rythme comparable à ceux observés sur la période 2017-2019.

Depuis le début de l'année 2018, la croissance annuelle du nombre d'abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement internet est portée uniquement par la croissance de ceux en fibre optique. La croissance annuelle du nombre d'abonnements au service audiovisuel est inférieure à 500 000 depuis le début de l'année 2025 (+ 235 000 ce trimestre) contre + 1,2 million cinq ans auparavant. Ce ralentissement s'explique par une croissance moins rapide du nombre d'abonnements sur les réseaux FttH, mais également par le recul continu du nombre d'abonnements DSL (- 1,2 million en un an au deuxième trimestre 2026), et du nombre d'abonnements sur réseau câblé.

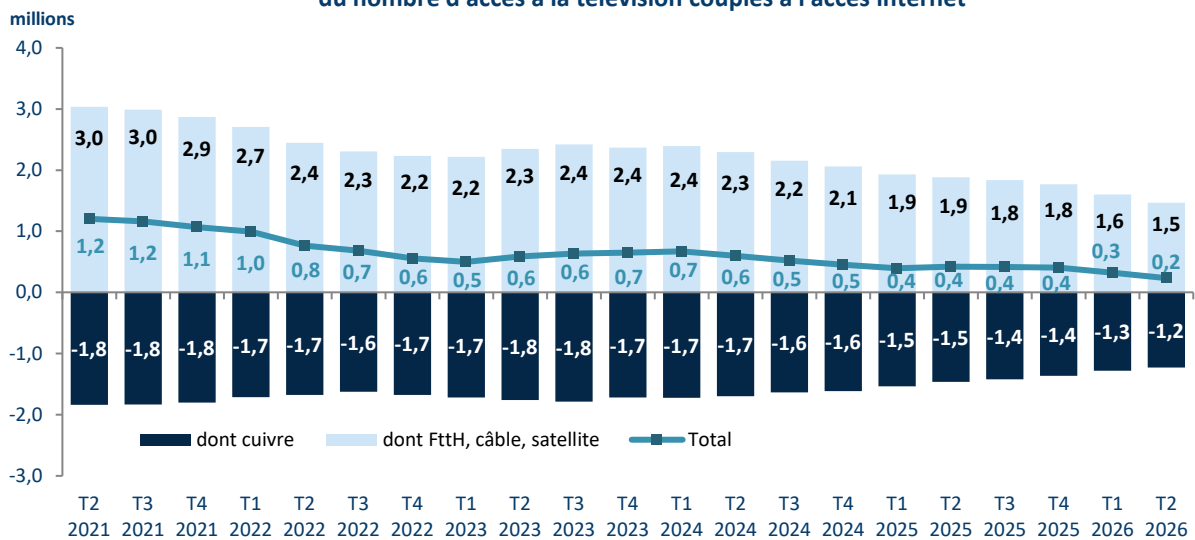
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	25,153	25,252	25,352	25,392	25,388	0,9%
dont par xDSL	3,538	3,225	2,882	2,572	2,309	-34,7%
dont par FttH, câble, satellite	21,615	22,027	22,470	22,820	23,079	6,8%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	76,9%	77,0%	76,9%	76,8%	76,6%	-0,3 point

Note : sont comptabilisés les abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend *a minima* le service d'accès à internet en plus de la télévision.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Au 31 juin 2026, la France compte 35,5 millions de lignes téléphoniques fixes toutes technologies confondues (cuivre, fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, technologies sans fil, box 4G/5G à usage fixe). Le nombre total de ces lignes continue de décroître (- 1,3 % en un an au deuxième trimestre 2026), en raison du recul continu du nombre de lignes cuivre, RTC et DSL (- 2,8 millions de lignes en un an ce trimestre). Dans le même temps, la croissance du nombre de lignes téléphoniques en fibre optique se poursuit. Fin juin 2026, plus de 2,3 millions de lignes supplémentaires ont été activées en un an sur les réseaux à très haut débit. Au total, 29,3 millions de lignes sont désormais actives sur ces réseaux, soit plus de huit lignes téléphoniques fixes sur dix. Cette proportion, en hausse d'environ 10 points par an depuis fin 2020, progresse de 7 points en un an ce trimestre.

Le nombre d'abonnements téléphoniques associés à ces lignes fixes s'élève à 35,7 millions au 30 juin 2026, dont 94 % sont en voix sur large bande (VLB). Leur nombre continue de diminuer, de - 1,6 % en un an au deuxième trimestre 2026, soit - 575 000 abonnements en un an. Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande (principalement fibre et xDSL) tend quant à lui à se stabiliser, avec une croissance proche de + 0,5 % par an depuis près de deux ans.

En effet, le nombre d'abonnements en voix sur large bande à très haut débit (fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, box 4G/5G à usage fixe...) continue de progresser, mais à un rythme plus modéré qu'auparavant : + 8,7 % en un an ce trimestre (+ 2,3 millions) contre + 13 % (+ 2,8 millions) deux ans auparavant. A l'inverse, le recul du nombre d'abonnements en voix sur large bande xDSL se poursuit (- 35 % en un an, soit - 2,2 millions), ainsi que celui des abonnements RTC (- 24 %, - 690 000).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Lignes sur réseau cuivre	8,982	8,279	7,487	6,753	6,162	-31,4%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	2,597	2,453	2,292	2,137	2,012	-22,5%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	6,043	5,509	4,908	4,358	3,915	-35,2%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,342	0,317	0,287	0,259	0,236	-31,1%
Lignes sur autres technologies *	26,997	27,576	28,266	28,836	29,347	8,7%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	35,979	35,855	35,753	35,589	35,509	-1,3%

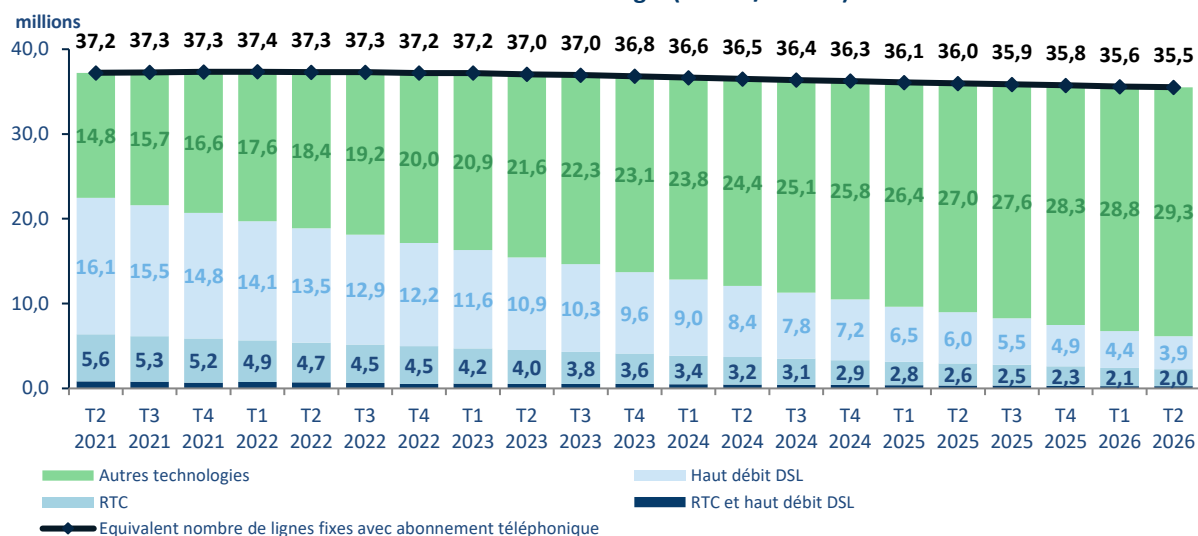
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnement téléphoniques en RTC	2,939	2,770	2,579	2,395	2,248	-23,5%
dont abonnements issus de la VGAST	0,440	0,412	0,383	0,370	0,358	-18,6%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	33,382	33,402	33,461	33,452	33,497	0,3%
dont sur lignes DSL	6,385	5,826	5,195	4,616	4,150	-35,0%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	6,043	5,509	4,908	4,358	3,915	-35,2%
dont sur autres technologies *	26,997	27,576	28,266	28,836	29,347	8,7%
Nombre total d'abonnements	36,321	36,172	36,039	35,847	35,745	-1,6%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

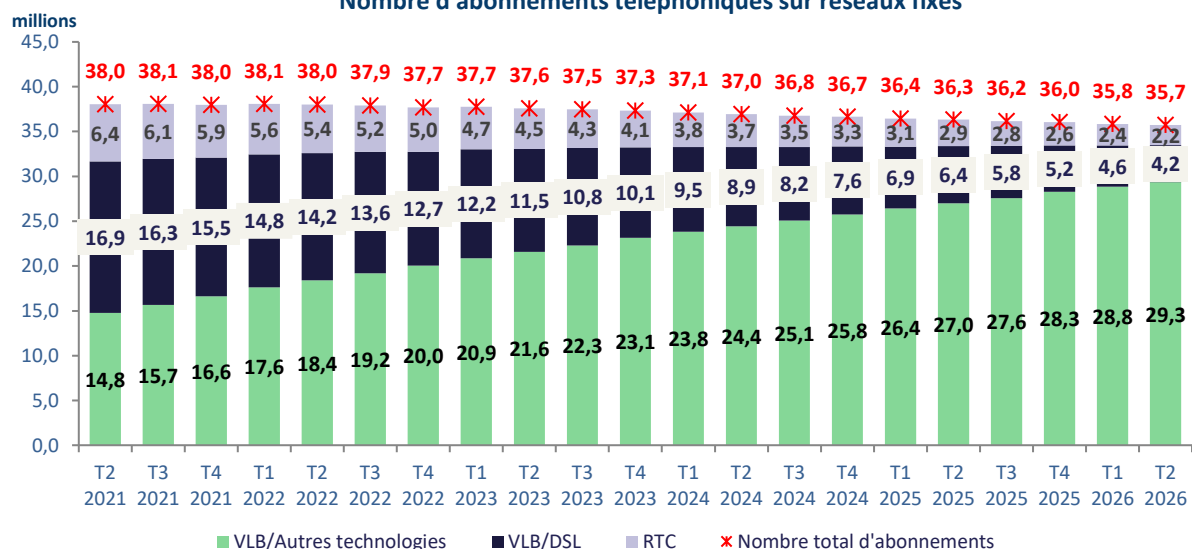
Notes :

- Plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document. Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.
- Pour plus de précisions sur l'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté (RTC), voir [La fermeture du réseau cuivre | Arcep](#).

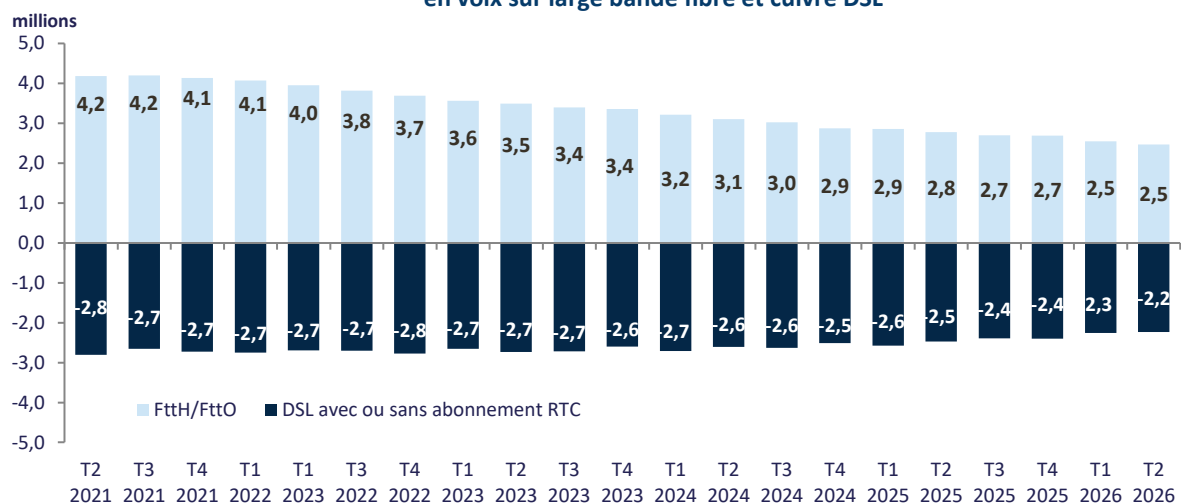
Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Accroissement annuel du nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande fibre et cuivre DSL



1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Les abonnés au service téléphonique sur réseaux fixes ont consommé 4,0 milliards de minutes au cours du deuxième trimestre 2026. La baisse de la consommation vocale depuis ces réseaux observée dès l'année 2013 se poursuit à un rythme soutenu, compris entre - 15 % à - 20 % par an, à l'exception de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire (+ 9 % en un an).

Ce recul s'explique notamment par la généralisation des forfaits mobiles incluant les appels et les SMS illimités, ainsi que par l'usage croissant du téléphone mobile comme principal outil de communication vocale. Selon le Baromètre du numérique³, 81 % de la population française utilise son téléphone mobile tous les jours (+ 1 point en un an) en 2025, tandis que 47 % des 12 ans et plus n'utilise jamais de téléphone fixe (+ 4 points en un an).

Au deuxième trimestre 2026, le trafic vocal moyen par ligne fixe (toutes technologies confondues, RTC et VLB⁴) s'établit à 37 minutes par mois, soit 7 minutes de moins qu'au deuxième trimestre 2025. Ce niveau est nettement inférieur à celui observé sur les réseaux mobiles, où la consommation moyenne dépasse trois heures par carte SIM et par mois depuis près de dix ans.

Après la hausse exceptionnelle du trafic vocal fixe en 2020 (+ 10 minutes par abonnement VLB et + 7 minutes sur le RTC), la consommation mensuelle moyenne par abonnement fixe a de nouveau diminué dès 2021, à un niveau compris entre - 10 minutes et - 15 minutes par an et par abonnement. Depuis 2019, les niveaux de consommation entre les deux technologies RTC et VLB ont progressivement convergé. Au deuxième trimestre 2026, ils atteignent respectivement 43 minutes et 37 minutes par mois. A titre de comparaison, en 2011, les abonnés RTC consommaient 2h56 par mois, contre 4h58 pour les abonnés en VLB.

Au deuxième trimestre 2026, la grande majorité de la consommation vocale issue des réseaux fixes provient des abonnements en voix sur large bande, soit 92 % (+ 10 points en cinq ans).

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	4 767	4 340	4 483	4 468	4 032	-15,4%
dont trafic RTC	458	408	397	366	316	-31,0%
dont trafic en VLB	4 309	3 932	4 086	4 102	3 716	-13,7%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Service téléphonique RTC	0h50	0h47	0h49	0h49	0h45	-10,0%
Service téléphonique en VLB	0h43	0h39	0h40	0h40	0h37	-14,1%

Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Par ligne fixe	0h44	0h40	0h41	0h41	0h37	-14,3%

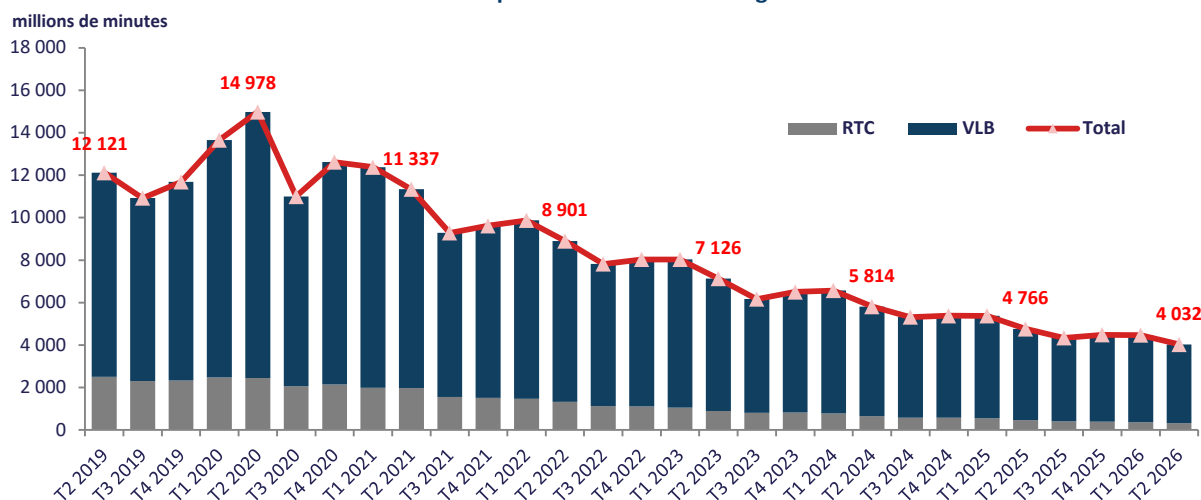
Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

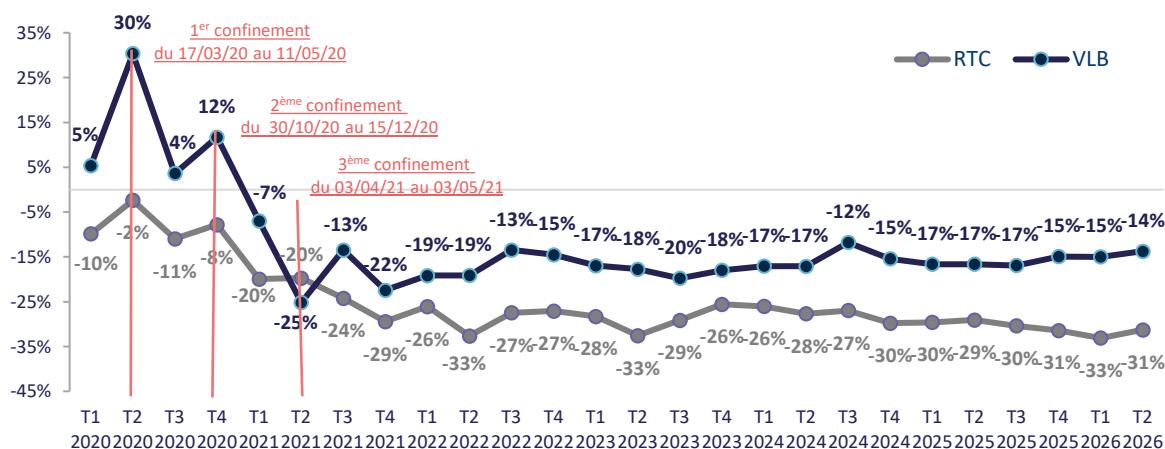
³ Source : Baromètre du numérique, [Baromètre du numérique - édition 2026 - Le RAPPORT](#)

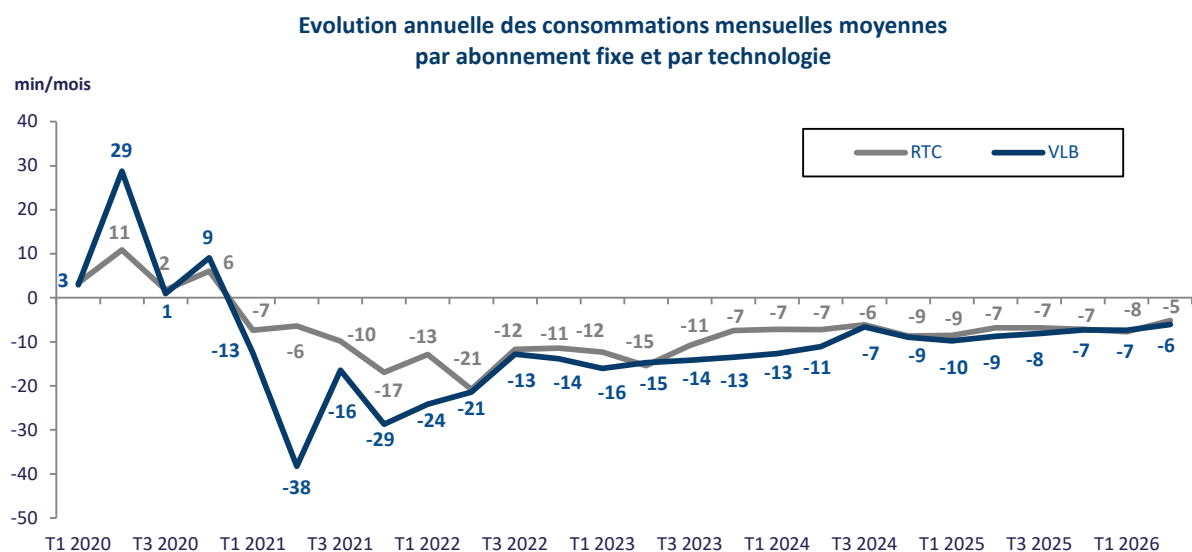
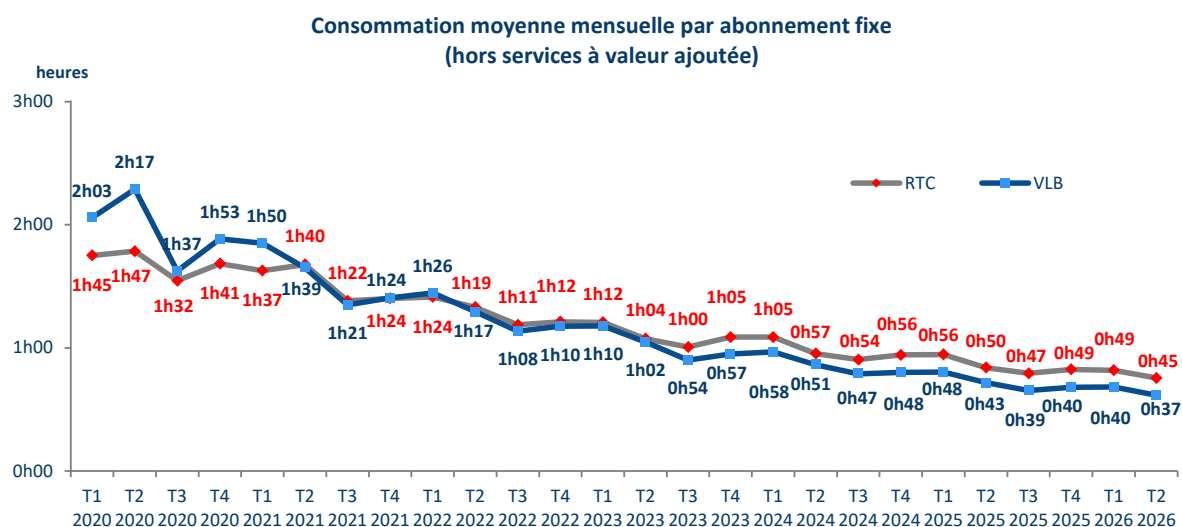
⁴ VLB signifie en voix sur large bande.

Communications vocales au départ des lignes fixes réparties selon la technologie



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie





Le trafic vocal depuis les lignes fixes est en recul quelle que soit la destination des appels. Les communications vocales à destination des réseaux mobiles nationaux diminuent de 12 % en un an, soit un rythme de baisse moins élevé que celui observé pour les appels vers les réseaux fixes national (- 17 %) ou international (- 23 %). Ces évolutions modifient progressivement la répartition du trafic vocal selon les destinations. La part du trafic vocal issu des lignes fixes à destination des réseaux mobiles dans l'ensemble des communications vocales depuis les réseaux fixes continue ainsi de progresser, pour atteindre 40 % au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 9 points en cinq ans.

Sur un total de 36 minutes d'appels téléphoniques consommées en moyenne depuis les réseaux fixes chaque mois, 21 minutes correspondent à des communications vers le réseau fixe national, 14 minutes à des appels vers le réseau mobile national et 1 minute à des communications vers les réseaux mobiles et fixes internationaux.

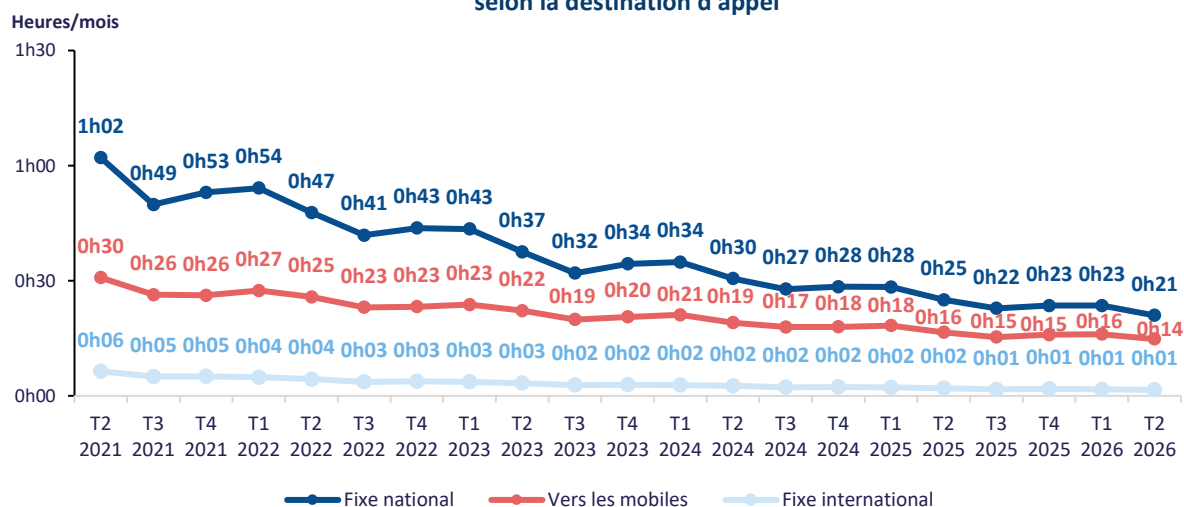
Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Vers fixe national	2 736	2 484	2 553	2 544	2 261	-17,3%
Vers l'international	221	188	198	185	171	-23,0%
Vers les mobiles	1 809	1 668	1 731	1 739	1 600	-11,6%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	4 767	4 340	4 483	4 468	4 032	-15,4%

En déclin depuis plus de vingt ans, le revenu de la téléphonie RTC (abonnements et communications vocales) représente 4 % du revenu fixe total du marché de détail, soit 177 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026. La facture mensuelle moyenne de ce service (grand public et entreprises) a enregistré des hausses soutenues entre 2023 et 2025 (+ 0,7 euro HT en moyenne par abonnement et par an chaque année sur cette période). Ces augmentations peuvent s'expliquer notamment par les hausses tarifaires de l'abonnement téléphonique intervenues en février 2023, février 2024 et février 2025 (+ 2 € TTC à chaque période). Depuis le début de l'année 2026, les évolutions de la facture moyenne RTC sont modérées, entre + 0,3 et + 0,5 euro HT par an. Les reculs du nombre d'abonnements RTC et du revenu associé évoluent de manière quasi similaire (environ - 23 % en un an), et ce, malgré la nouvelle hausse tarifaire intervenue en janvier 2026 (+2 € TTC). La facture moyenne RTC s'élève ainsi à 25,3 euros HT au deuxième trimestre 2026.

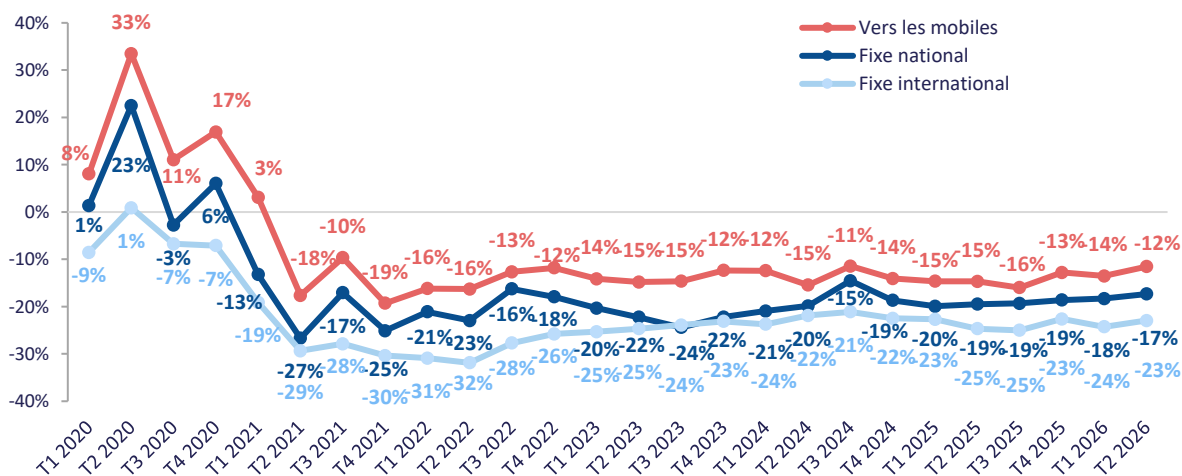
Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Accès, abonnements et services supplémentaires	192	184	173	158	151	-21,4%
Communications vocales	34	32	32	28	26	-25,0%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	226	216	205	186	177	-21,9%

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,9	25,3	25,5	25,0	25,3	1,9%

Consommations moyennes mensuelles par abonné selon la destination d'appel



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par destination d'appel

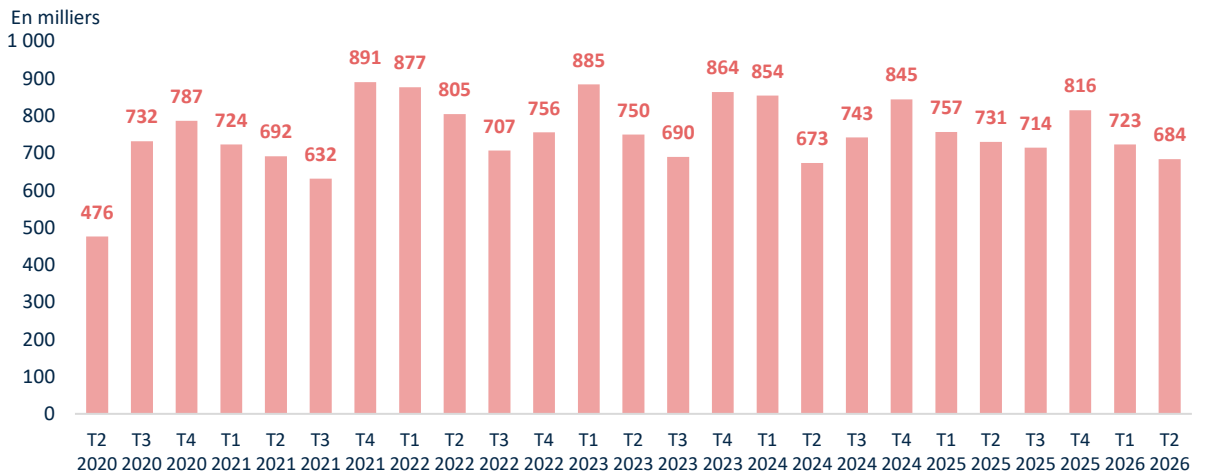


1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d’un changement d’opérateur s’établit à 685 000 ce trimestre, soit un recul de 45 000 numéros par rapport au deuxième trimestre 2025.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	731	714	816	723	684	-6,4%

Nombre de numéros conservés de téléphonie fixe



1.3 Le revenu des services fixes et les factures mensuelles moyennes

Au deuxième trimestre 2026, les services fixes commercialisés par les opérateurs de communications électroniques auprès des particuliers et des entreprises ont généré un revenu de 4,4 milliards d'euros HT. Après une année de recul, à un rythme d'environ - 0,5 % par an, le revenu des services fixes augmente de 0,4 % en un an au deuxième trimestre 2026. Cette progression est inférieure à celles observées en 2023 (+ 2,0 %) et 2024 (+ 3,4 % en un an), en raison d'une hausse plus limitée du revenu des services à haut et très haut débit depuis le début de l'année 2025.

Le revenu des services à haut et très haut débit a fortement progressé en 2023 (+ 5,0 % en un an) et en 2024 (+ 6,3 % en un an), notamment en raison des hausses tarifaires⁵ mises en œuvre par les opérateurs fin 2022 et en 2023. En 2025, sa progression ralentit nettement ; elle s'était établie à + 1,8 % en un an sur l'ensemble de l'année 2025, un rythme équivalent à celui observé sur la période 2019-2022 (+ 2,1 % en moyenne). Au deuxième trimestre 2026, la croissance du revenu des services à haut et très haut débit, est toutefois plus soutenue qu'en 2025 (+ 2,7 % en un an, soit + 1,2 point en un an).

Parallèlement, le recul du revenu issu des services bas débit, entamé depuis près de vingt ans, se poursuit, à un rythme accéléré depuis le début de l'année 2026 : - 22 % en un an au deuxième trimestre 2026 contre - 18 % un an auparavant. De même, le revenu issu de la fourniture d'accès de haute qualité et réseaux intersites, 466 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026, continue de se contracter. Le rythme de recul continue de s'intensifier, soit - 6,1 % en un an au deuxième trimestre 2026, contre - 5,0 % au deuxième trimestre 2025 et - 4,5 % au deuxième trimestre 2024.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Bas débit (accès, communications)	226	216	205	186	177	-21,9%
Haut et très haut débit	3 641	3 669	3 707	3 724	3 740	2,7%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	3 174	3 203	3 233	3 248	3 266	2,9%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	467	465	474	476	474	1,4%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	496	484	480	471	466	-6,1%
Ensemble des revenus des services fixes	4 364	4 369	4 392	4 381	4 382	0,4%

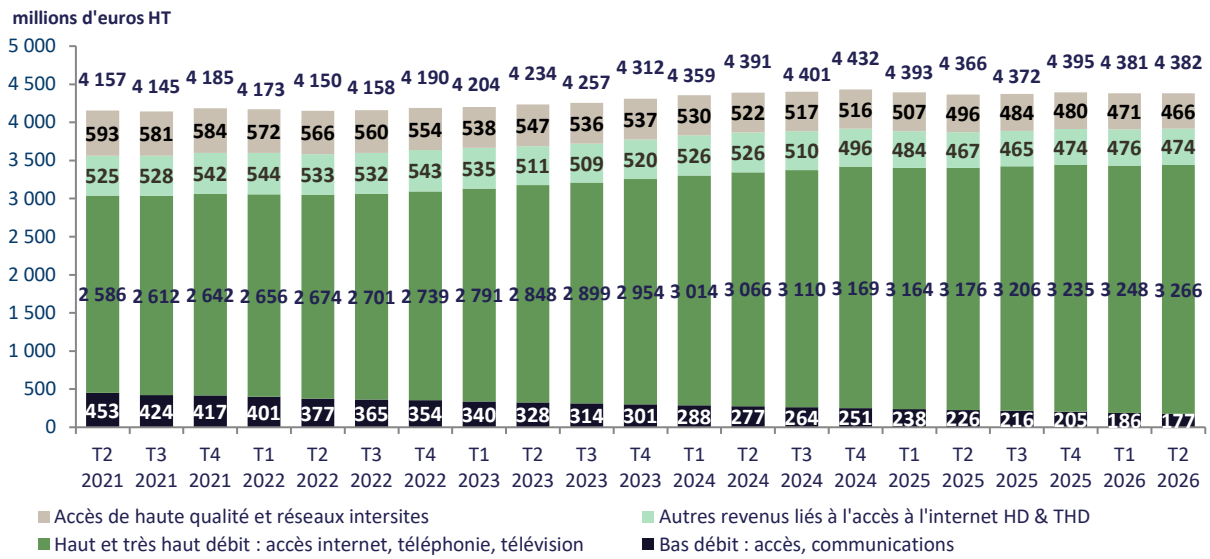
Note : la définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,9	25,3	25,5	25,0	25,3	1,9%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	36,8	37,0	37,2	37,2	37,3	1,3%

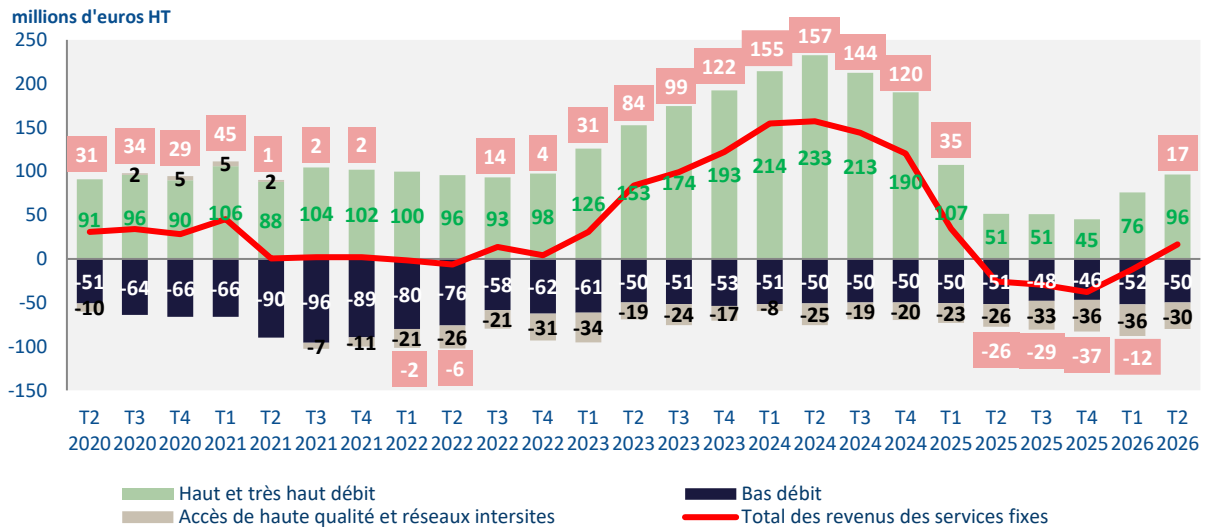
A la suite des augmentations tarifaires intervenues entre 2022 et 2023, la facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit a progressé d'environ + 2 euros HT tout au long de l'année 2024. Puis, le rythme de croissance a ralenti pour retrouver un niveau proche de celui observé entre 2020 et 2022, soit une hausse comprise entre 0,1 et 0,5 euro HT. Au deuxième trimestre 2026, la dépense mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit s'élève ainsi à 37,3 euros HT par mois (+ 0,5 euro HT au deuxième trimestre 2026).

⁵ D'après l'observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles, les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et octobre 2023.

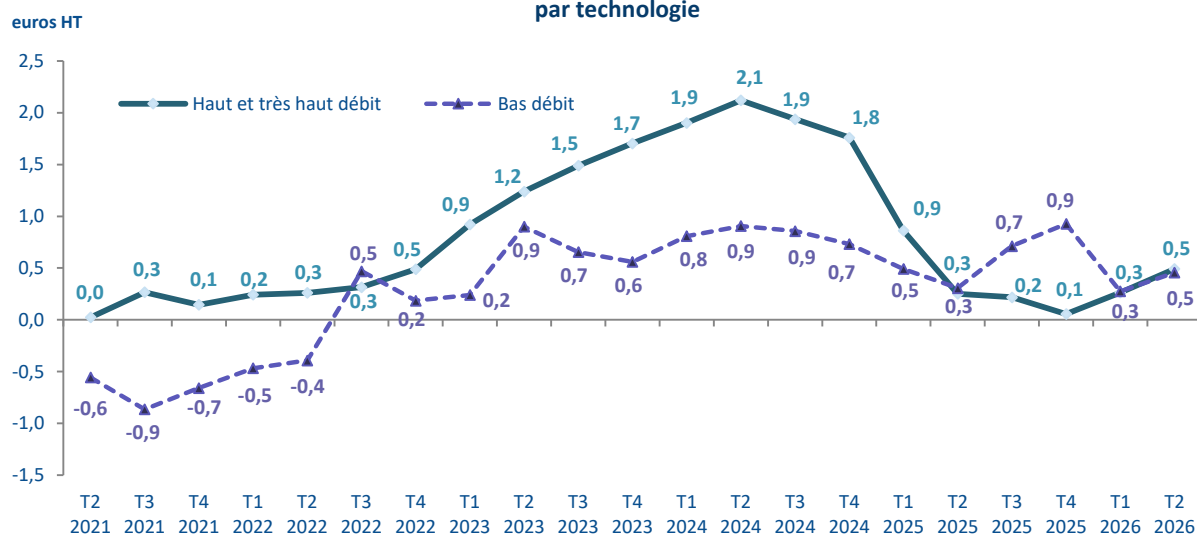
Revenus des services sur les réseaux fixes



Evolution annuelle des revenus des services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service (hors cartes MtoM) s'élève à 84,7 millions en France au 30 juin 2026, en croissance de 580 000 cartes en un an après + 670 000 un an auparavant. La croissance provient du segment des forfaits qui s'accroît de 850 000 cartes en un an au deuxième trimestre 2026 contre + 750 000 cartes au deuxième trimestre 2025. Le nombre de cartes prépayées enregistre quant à lui un net recul : - 270 000 cartes en un an au deuxième trimestre 2026, après - 80 000 cartes un an plus tôt.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	77,356	77,783	77,993	78,088	78,205	1,1%
Cartes prépayées	6,779	6,949	7,027	6,799	6,512	-3,9%
dont cartes prépayées actives	5,053	5,206	5,235	5,126	5,215	3,2%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	84,136	84,732	85,019	84,887	84,716	0,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues de ce périmètre les cartes SIM 4G/5G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section [services fixes](#).

2.1.2 Les cartes internet exclusives

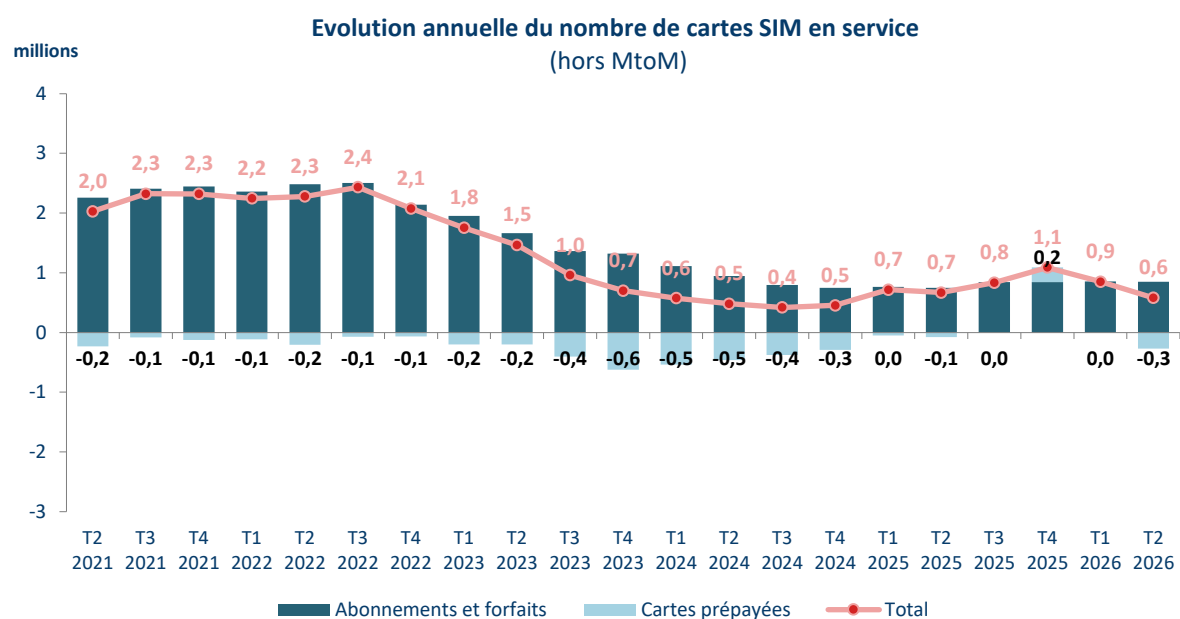
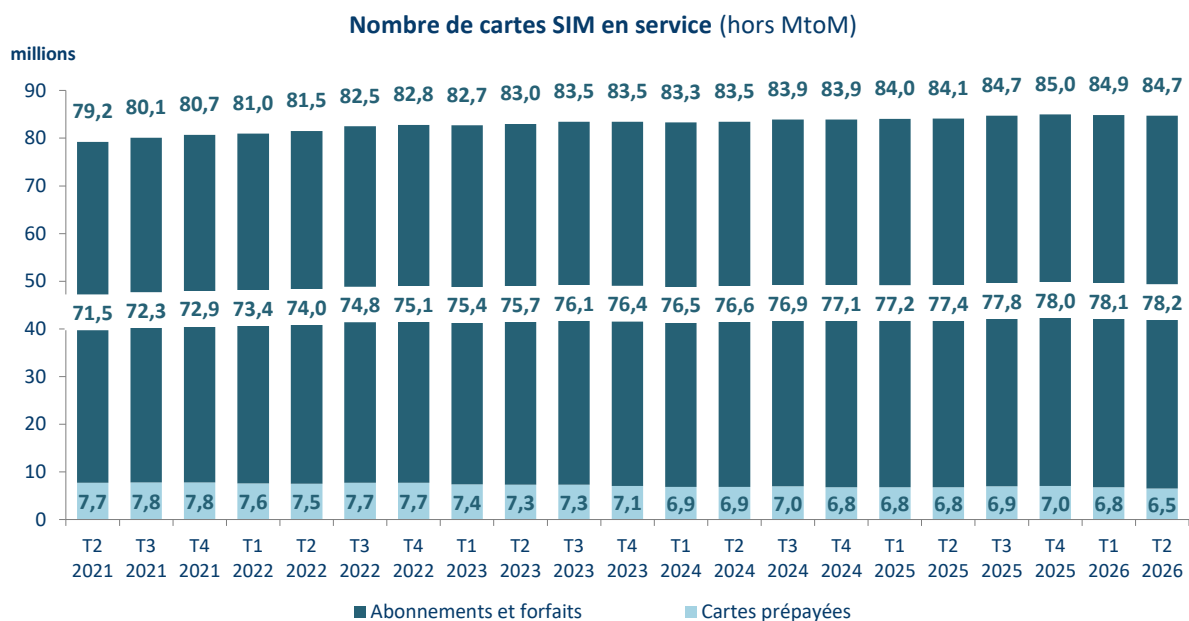
Le nombre de cartes SIM dédiées aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à 3,9 millions au deuxième trimestre 2026. Ces cartes représentent 4,6 % du nombre total de cartes SIM en France, une proportion qui évolue peu au cours du temps (- 0,1 point par rapport au deuxième trimestre 2025).

Le nombre de cartes internet exclusives diminue depuis le quatrième trimestre 2024 après quatre années de croissance. Au deuxième trimestre 2026, le nombre de ces cartes enregistre un recul de 70 000 en un an, après - 220 000 au deuxième trimestre 2025. Cette baisse provient à la fois du segment des cartes prépayées et de celui des forfaits. Le nombre de souscriptions forfaitaires, qui représente 93 % du nombre de cartes SIM internet exclusives, diminue de 35 000 cartes en un an, contre une baisse de 150 000 un an auparavant. Sur le segment prépayé, le nombre de cartes diminue de 40 000 au deuxième trimestre 2026 après - 70 000 au deuxième trimestre 2025.

Cartes internet exclusives (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,656	3,684	3,674	3,644	3,622	-0,9%
Cartes prépayées internet exclusives	0,329	0,353	0,357	0,310	0,292	-11,4%
dont cartes prépayées internet actives	0,157	0,204	0,193	0,184	0,173	10,6%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	3,986	4,037	4,031	3,953	3,914	-1,8%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,7%	4,8%	4,7%	4,7%	4,6%	-0,1 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G/5G). Les cartes internet 4G/5G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire atteint 27,7 millions, soit une progression de 5,7 % par rapport au deuxième trimestre 2025. La croissance annuelle de ces cartes s'accélère depuis le deuxième trimestre 2025 après une année de ralentissement. La part du nombre de forfaits couplés à un accès fixe progresse pour s'établir à 35 % du total des forfaits au deuxième trimestre 2026 (+ 1,5 point en un an).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	26,228	26,476	26,766	27,460	27,722	5,7%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	34%	34%	34%	35%	35%	+1,5 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	31%	31%	31%	32%	33%	+1,5 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs sous forme soit d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du deuxième trimestre 2026, 37,5 millions de cartes SIM ont été actives au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de 2 millions en un trimestre et de 9,1 millions en un an. Ces cartes représentent 44 % du nombre total de cartes SIM en service (+ 10 points en un an).

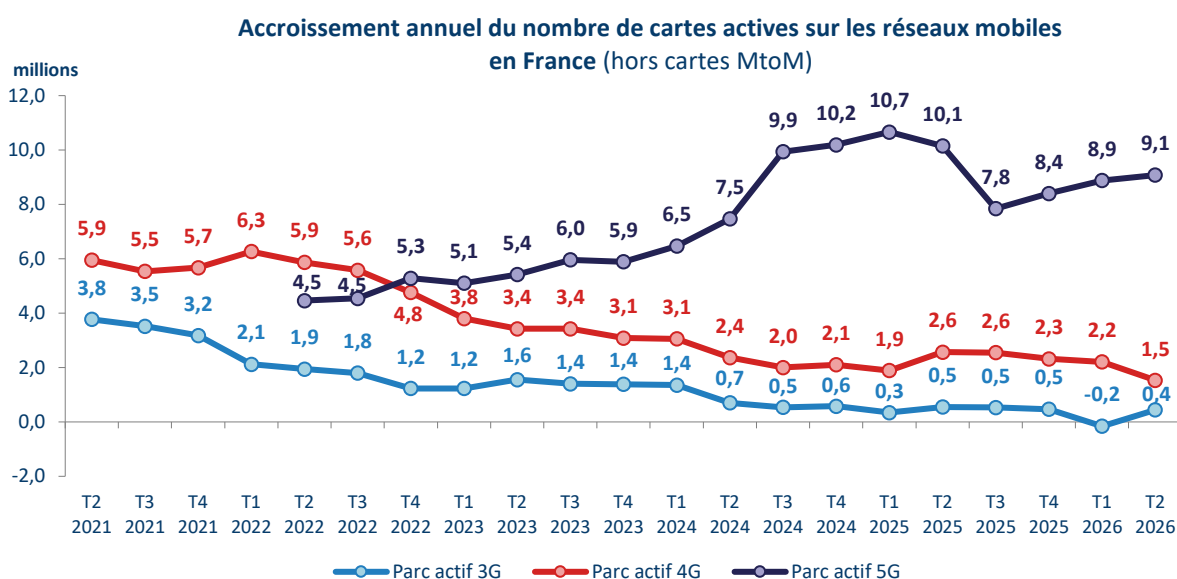
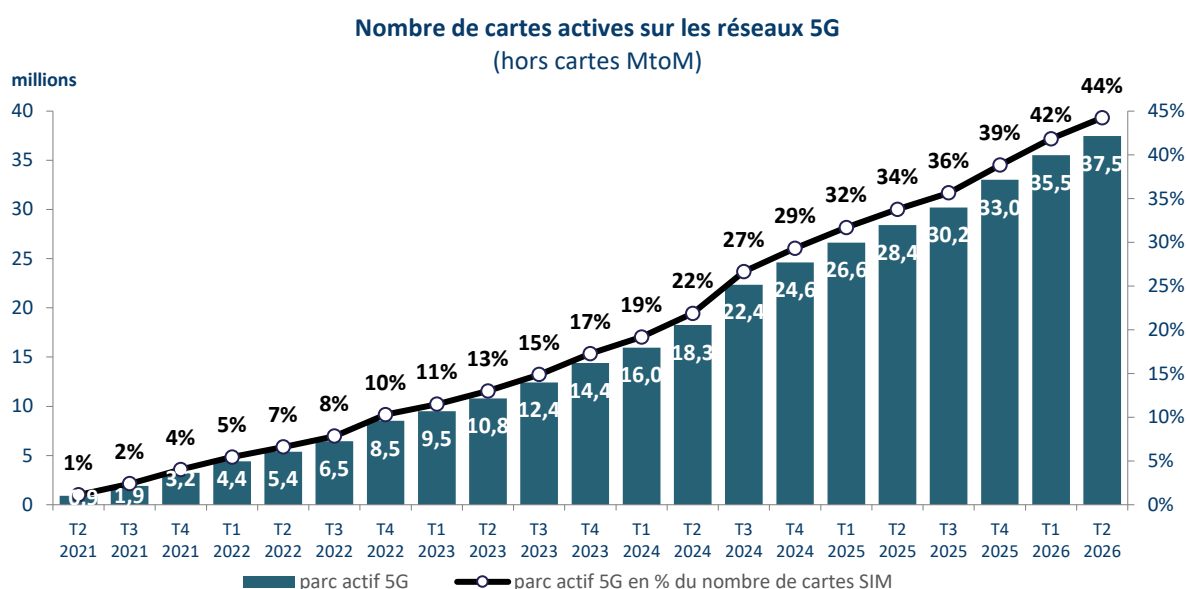
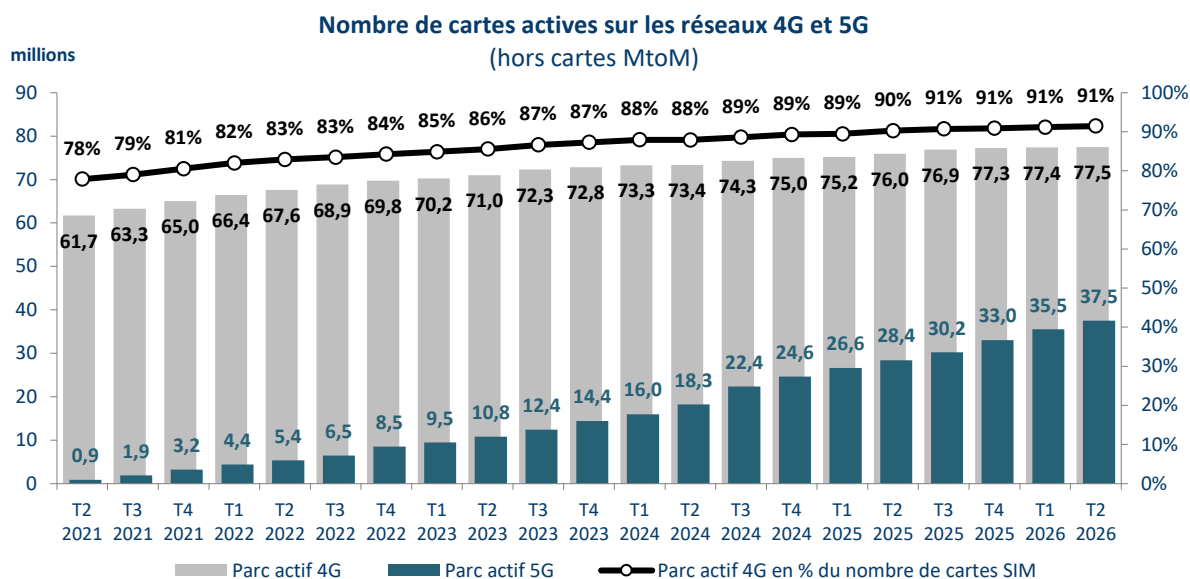
Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 77,5 millions au deuxième trimestre 2026, en croissance de 1,5 millions en un an. Ces cartes représentent 91 % du nombre total de cartes SIM en service, soit + 1 point en un an.

Le nombre de cartes actives sur les réseaux 3G s'élève à 71,7 millions au deuxième trimestre 2026. La croissance annuelle de ce parc ralentit pour s'établir à + 445 000 au deuxième trimestre 2026 après + 550 000 cartes un an plus tôt. Ces cartes représentent 85 % du nombre total de cartes SIM en service (stable en un an).

Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Parc actif 3G	71,305	71,637	71,603	70,601	71,751	0,6%
Parc actif 4G	75,951	76,865	77,272	77,391	77,483	2,0%
Parc actif 5G	28,401	30,202	33,007	35,507	37,479	32,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes : Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.



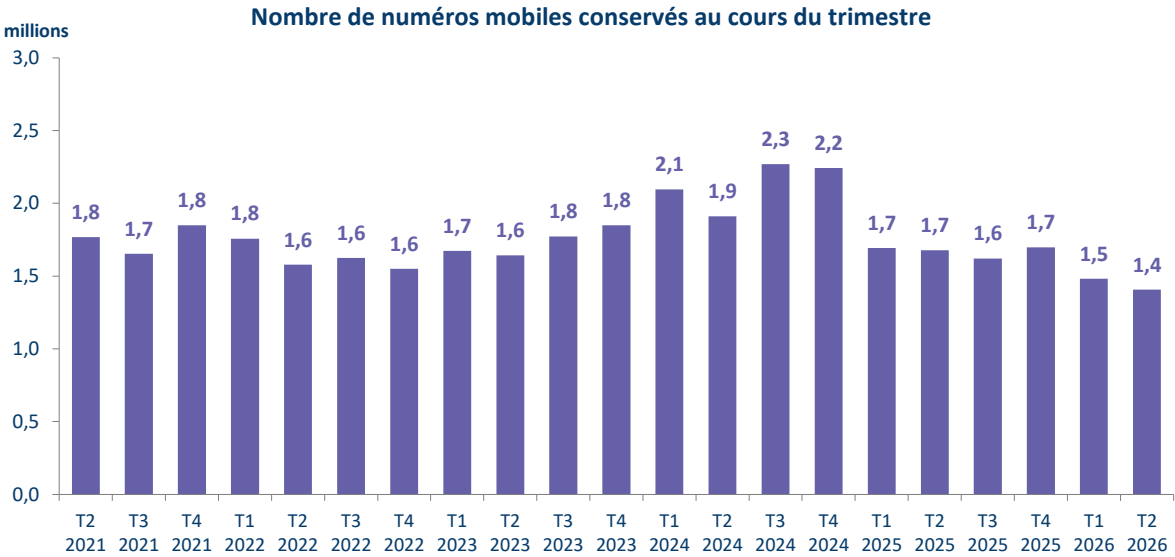
2.1.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du deuxième trimestre 2026, 1,4 million de numéros ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Le nombre de numéros conservés recule nettement depuis un an (- 16,2 % en un an au deuxième trimestre 2026) après une année de croissance soutenue (jusqu'à + 28 % au troisième trimestre 2024). Cette diminution est en partie liée à la baisse significative du volume des résiliations (- 15 % en un an) observée sur le marché post-payé grand public.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,678	1,620	1,696	1,481	1,407	-16,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu des services mobiles sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services mobiles sur le marché de détail s'élève à 3,5 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2026, en recul de 4,0 % en un an. Le revenu des services mobiles diminue depuis le premier trimestre 2025, après trois trimestres de stabilité.

Avec 3,4 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2026, le revenu issu des forfaits mobiles recule de 4,0 % en un an au deuxième trimestre 2026. Le revenu issu de la vente et du rechargement des cartes prépayées s'élève quant à lui à 90 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026 et représente 2,6 % du revenu total des services mobiles. Le revenu issu de la facturation des utilisateurs de cartes prépayées, en recul depuis trois ans, enregistre une baisse de 3,7 % en un an au deuxième trimestre 2026.

La facture mensuelle moyenne par carte SIM diminue également : elle s'établit à 13,7 euros HT au deuxième trimestre 2026 (- 70 centimes d'euros HT en un an). La facture mensuelle moyenne baisse de 80 centimes d'euros HT sur le segment des forfaits et de 10 centimes d'euros HT sur le segment des cartes prépayées.

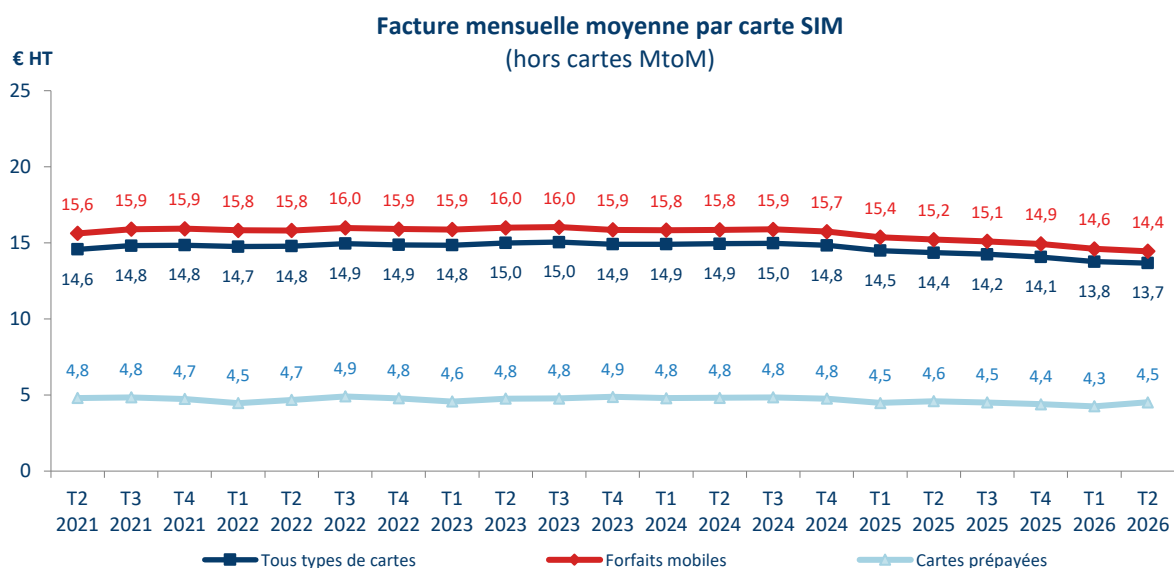
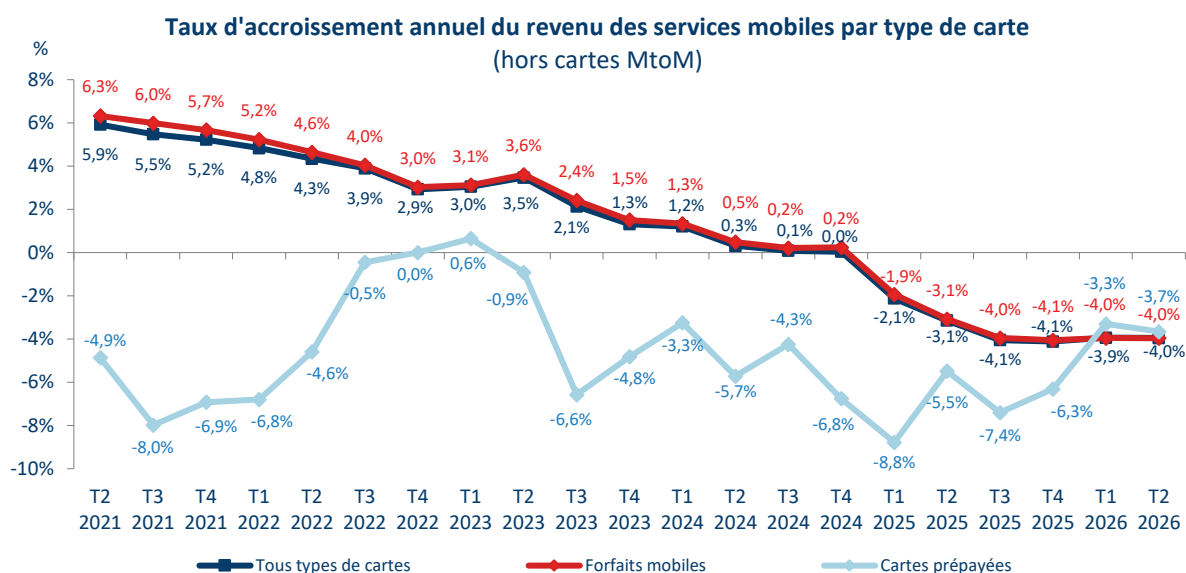
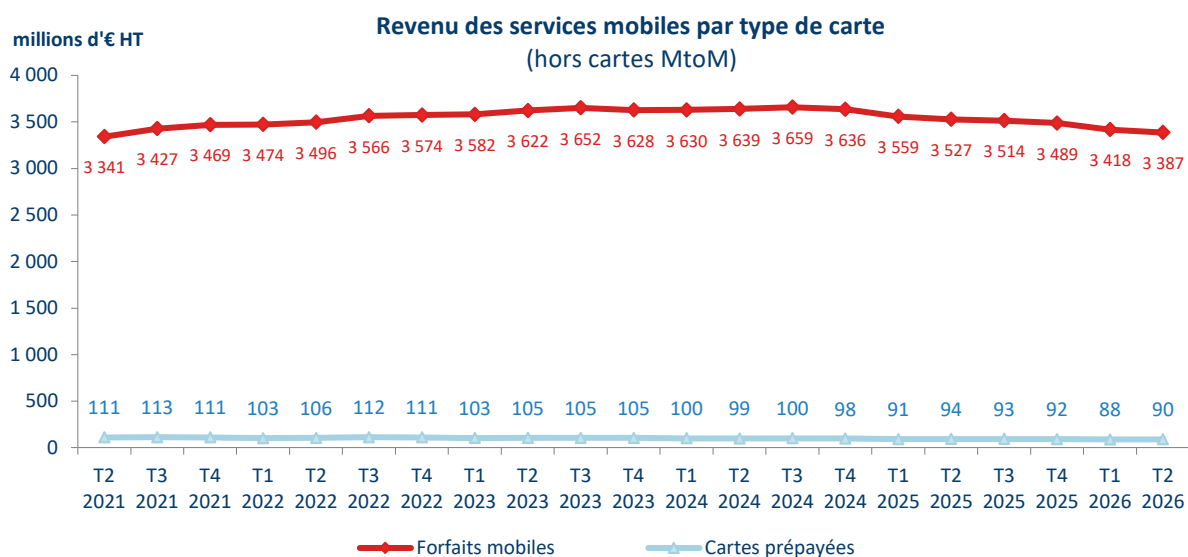
Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnements et forfaits	3 527	3 514	3 489	3 418	3 387	-4,0%
Cartes prépayées	94	93	92	88	90	-3,7%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 621	3 607	3 581	3 506	3 478	-4,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Par carte SIM mobile	14,4	14,2	14,1	13,8	13,7	-4,8%
dont forfait	15,2	15,1	14,9	14,6	14,4	-5,0%
dont carte prépayée	4,6	4,5	4,4	4,3	4,5	-1,7%

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe 6.4 ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe 6.2.2 (2) ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles s'élève à 4,6 exaoctets au deuxième trimestre 2026. La croissance de ce volume ralentit depuis début 2026 (+ 9,4 % en un an au deuxième trimestre 2026, contre + 12,3 % un an auparavant) après s'être stabilisée pendant deux ans : en moyenne + 13 % par an entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2025.

Le volume de données mobiles consommées par les clients détenteurs de forfaits s'accroît de 8,2 % en un an et s'établit à 19,3 gigaoctets en moyenne par mois et par carte SIM au deuxième trimestre 2026 (+ 1,3 gigaoctet en un an). La consommation de données mobiles progresse plus rapidement chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 27,3 % en un an). Avec 18,3 gigaoctets de données (+ 4 gigaoctets en un an), la consommation mensuelle moyenne par carte prépayée reste encore inférieure à celle des détenteurs de forfaits, mais elle s'en rapproche. Le trafic de données à partir des cartes internet exclusives, en baisse depuis le troisième trimestre 2024, décroît de 8,1 % en un an au deuxième trimestre 2026. La part du trafic issu de ces cartes s'établit à 1,3 % au deuxième trimestre 2026.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G atteint 4,1 exaoctets au deuxième trimestre 2026. La croissance annuelle de ce trafic s'établit à + 9 % après + 12 % un an auparavant.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnements et forfaits	3,903	4,112	4,001	4,038	4,222	8,2%
Cartes prépayées	0,267	0,291	0,327	0,331	0,340	27,3%
Consommation de données au cours du trimestre	4,170	4,403	4,328	4,369	4,561	9,4%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,066	0,066	0,067	0,064	0,061	-8,1%
dont consommées par les clients actifs 4G	3,769	3,972	3,902	3,942	4,108	9,0%
dont consommées par les clients actifs 5G	2,143	2,320	2,437	2,594	2,832	32,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

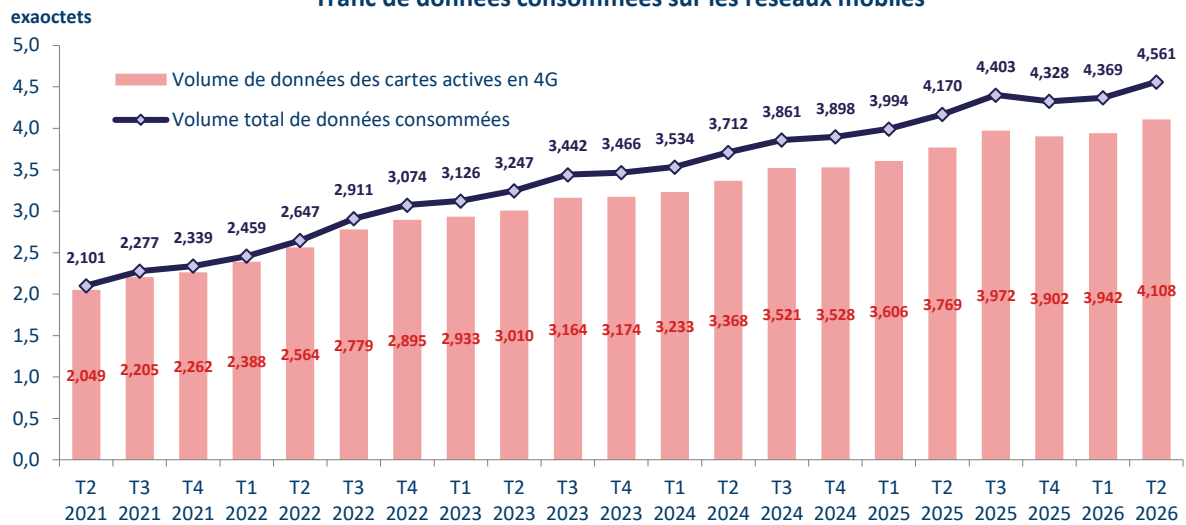
Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en Wi-Fi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G / 5G à usage fixe des opérateurs mobiles.

La consommation mensuelle moyenne de données par carte SIM sur réseaux mobiles s'élève à 19,3 gigaoctets au deuxième trimestre 2026 (+ 1,5 gigaoctet en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 1,1 gigaoctet en un an et s'établit à 19 gigaoctets. Les utilisateurs actifs des réseaux 5G consomment en moyenne 28 Go par mois soit un usage des données mobiles 46 % supérieur à celui des clients actifs en 4G.

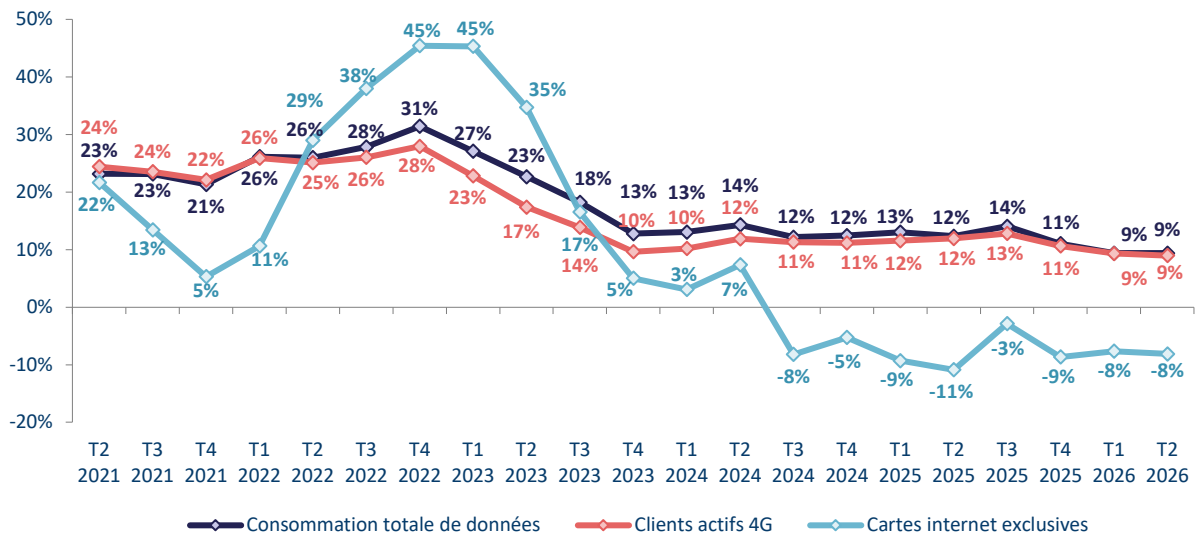
Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Consommation moyenne par forfait	18,1	19,0	18,4	18,5	19,3	7,0%
Consommation moyenne par carte prépayée	14,1	15,2	16,8	17,1	18,3	29,9%
Consommation moyenne de données par carte SIM	17,7	18,7	18,3	18,4	19,3	8,5%
Consommation par carte active internet	19,2	20,1	19,6	19,8	20,6	7,0%
Consommation par carte active en 4G	17,9	18,6	18,1	18,2	19,0	6,4%
Consommation par carte active en 5G	27,9	28,3	27,6	27,1	27,8	-0,4%

Note : définitions, voir en annexe : [*Définitions des factures moyennes mobiles*](#).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles

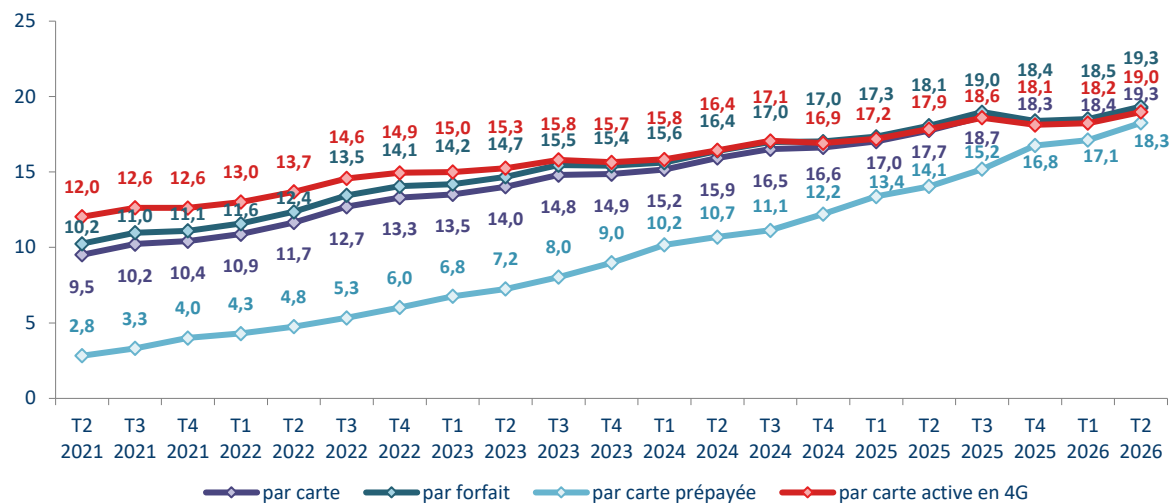


Taux d'accroissement annuel du volume de données mobiles



gigaoctets

Consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles par type de carte (hors cartes "MtoM")



2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le volume de communications vocales depuis les téléphones mobiles s'élève à 48,9 milliards de minutes au deuxième trimestre 2026. Le trafic vocal se contracte depuis le quatrième trimestre 2024, et faiblement au deuxième trimestre 2026 (- 0,5 % en un an).

La consommation mensuelle moyenne de téléphonie mobile s'établit à 3h21 au deuxième trimestre 2026, en baisse de 3 minutes en un an. Le recul de la consommation mensuelle moyenne provient à la fois de la clientèle détentrice de forfaits et de celle recourant aux cartes prépayées. La consommation mensuelle moyenne des détenteurs de forfaits s'établit à 3h32 (- 3 minutes en un an), tandis qu'elle est de 1h14 au sein du segment prépayé (- 2 minutes).

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wi-Fi représente 8,9 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles. Le volume de ces communications progresse de 17,3 % en un an et atteint 4,4 milliards de minutes au deuxième trimestre 2026.

Les communications vocales au départ des réseaux mobiles transitent majoritairement sur les réseaux 4G (voix sur LTE). Ainsi, le trafic de communications vocales provenant des clients utilisant la voix sur LTE s'élève à 35,1 milliards de minutes au deuxième trimestre 2026, soit 72 % du volume total des communications vocales mobiles. Ce trafic croît de 2 % au deuxième trimestre 2026 alors qu'il augmentait de 5 % un an auparavant.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Abonnements et forfaits	47 669	45 477	48 322	48 255	47 509	-0,3%
Cartes prépayées	1 480	1 446	1 474	1 424	1 413	-4,5%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	49 149	46 923	49 795	49 679	48 922	-0,5%
dont communications mobiles en voix sur Wi-Fi	3 731	3 764	4 312	4 558	4 377	17,3%
dont communications mobiles en voix sur LTE	34 484	32 706	35 393	35 532	35 129	1,9%

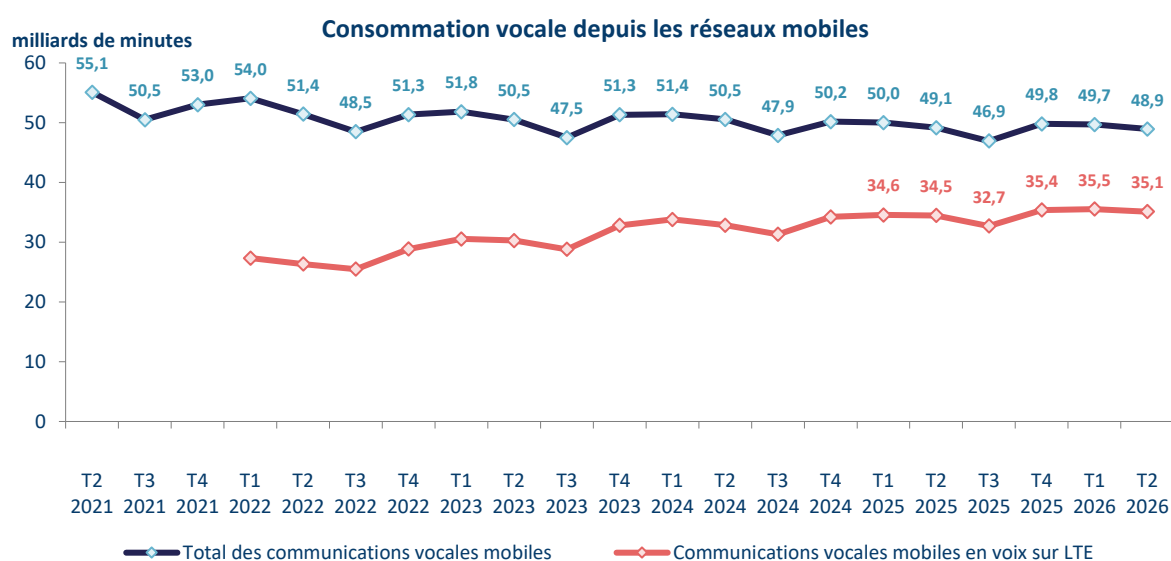
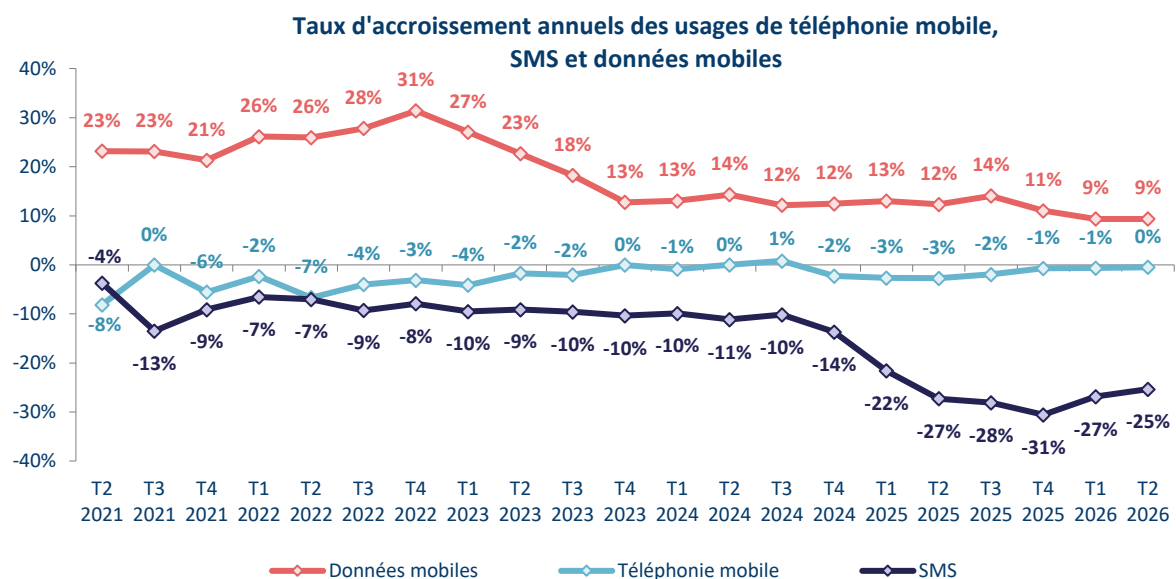
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la voix sur Wi-Fi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Par carte SIM mobile	3h24	3h14	3h25	3h24	3h21	-1,4%
dont forfait	3h35	3h25	3h37	3h36	3h32	-1,5%
dont carte prépayée	1h16	1h13	1h14	1h12	1h14	-3,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



Le trafic téléphonique depuis les réseaux mobiles diminue pour toutes les destinations d'appel, à l'exception du trafic vers les réseaux mobiles qui se stabilise. Le recul des communications depuis l'international en situation de *roaming out* (- 11,2 % en un an au deuxième trimestre 2026) est plus rapide que celui des communications nationales à destination des réseaux fixes (- 2,5 % en un an) et des communications à destination de l'international (- 4,8 % en un an).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Communications mobiles vers fixe national	5 598	5 430	5 456	5 585	5 460	-2,5%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	42 063	39 761	43 016	42 823	42 112	0,1%
Communications mobiles vers l'international	463	424	420	442	441	-4,8%
Roaming out *	1 024	1 308	903	829	909	-11,2%
Traffics de communications au départ des mobiles	49 149	46 923	49 795	49 679	48 922	-0,5%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.
 Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

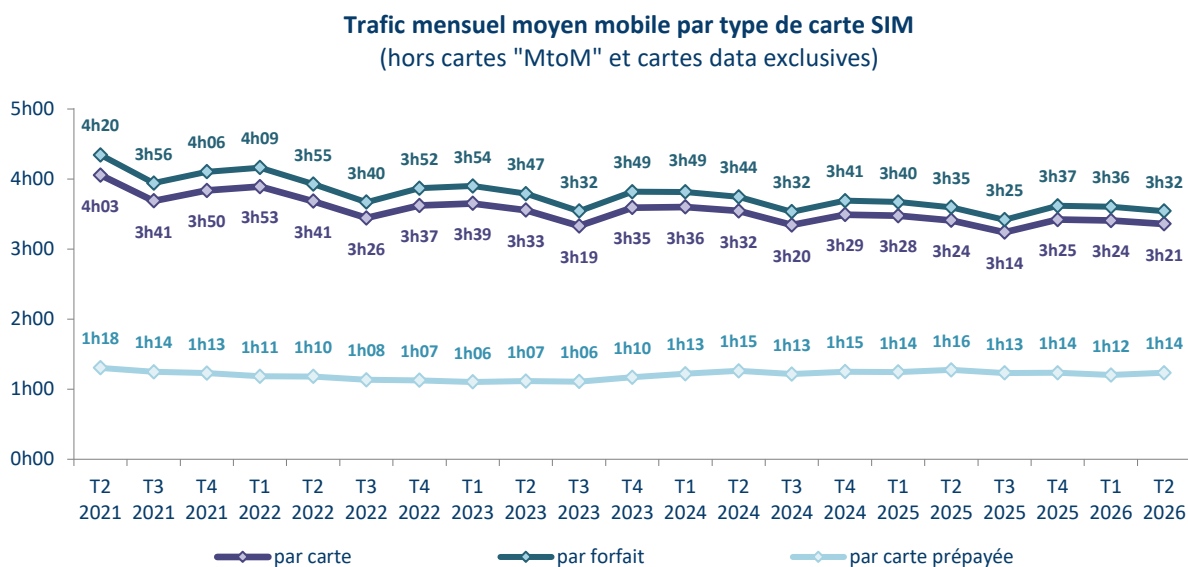
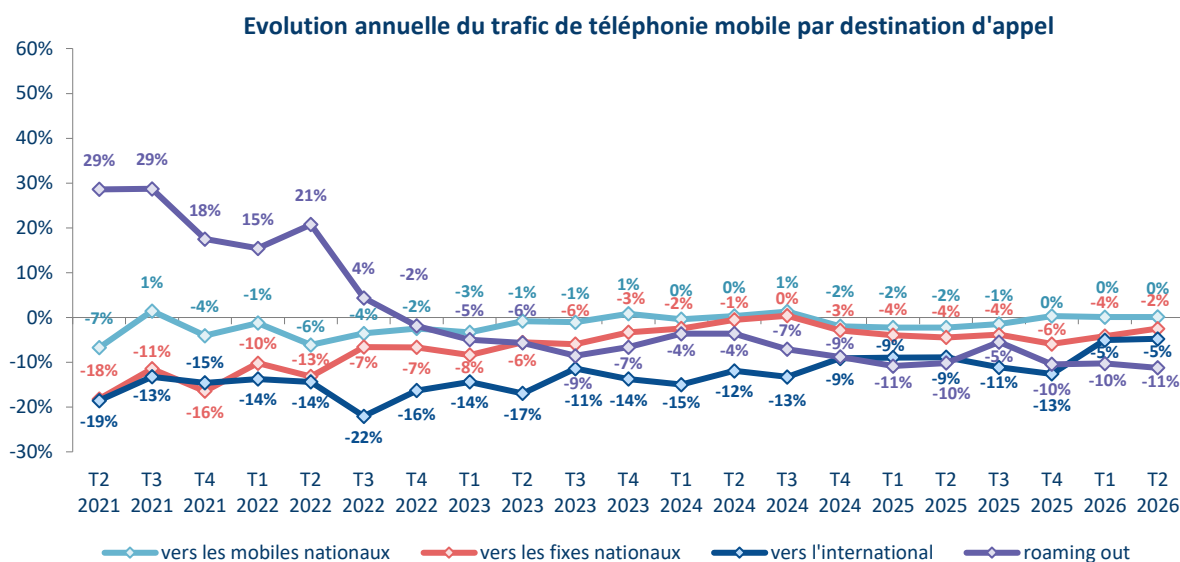
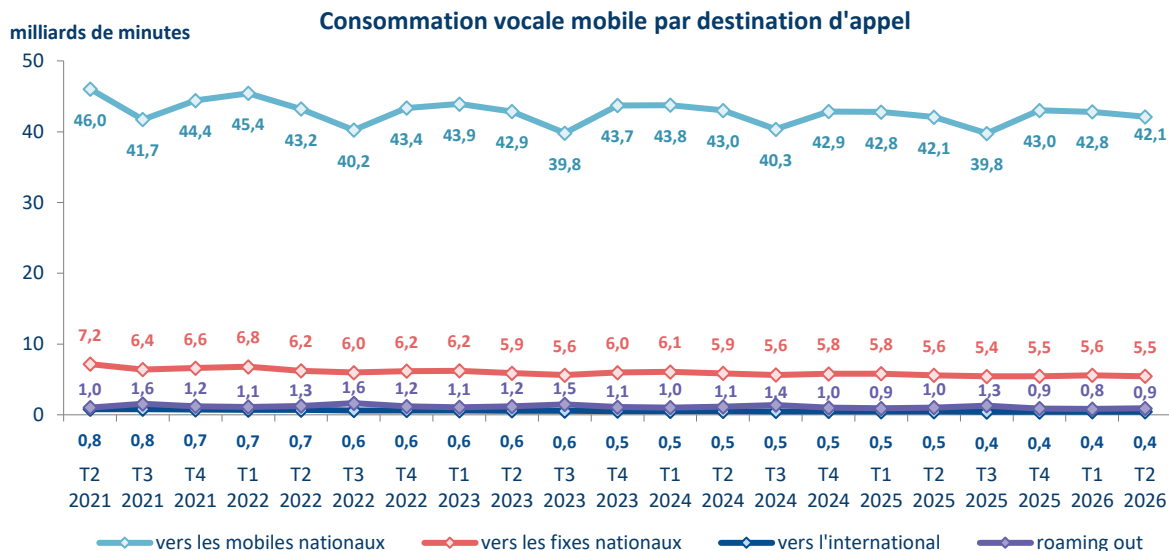
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le volume de SMS et MMS s'établit à 13,1 milliards au deuxième trimestre 2026. L'usage de SMS et MMS diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul du trafic de SMS et MMS se poursuit ainsi au deuxième trimestre 2026, avec une baisse de 25 %.

Le repli du nombre de SMS, engagé en fin d'année 2016, perdure au deuxième trimestre 2026. Ce repli s'est particulièrement accéléré au cours de l'année 2025 du fait de l'adoption croissante du RCS (*Rich Communication Services*), un protocole de messagerie enrichie permettant l'échange de contenus multimédias et l'usage de fonctionnalités interactives par internet. Au deuxième trimestre 2026, le rythme de baisse s'établit à - 25,4 % en un an, contre - 27,3 % au deuxième trimestre 2025. La diminution du nombre de SMS provient à la fois des détenteurs de forfaits (- 24,5 % en un an, contre - 27,8 % un an auparavant) et des utilisateurs de cartes prépayées (- 43,2 % en un an au deuxième trimestre 2026, contre - 14,2 % un an plus tôt).

Le volume de MMS envoyés recule de 19,5 % en un an pour s'établir à 856 millions au deuxième trimestre 2026. Le volume de MMS représente ainsi environ 7 % des messages émis (stable en un an).

En moyenne, 50 SMS et 5 MMS ont été émis par mois au cours du deuxième trimestre 2026. L'usage mensuel moyen de SMS se réduit de 18 SMS chez les détenteurs de forfaits et de 16 SMS chez les utilisateurs de cartes prépayées.



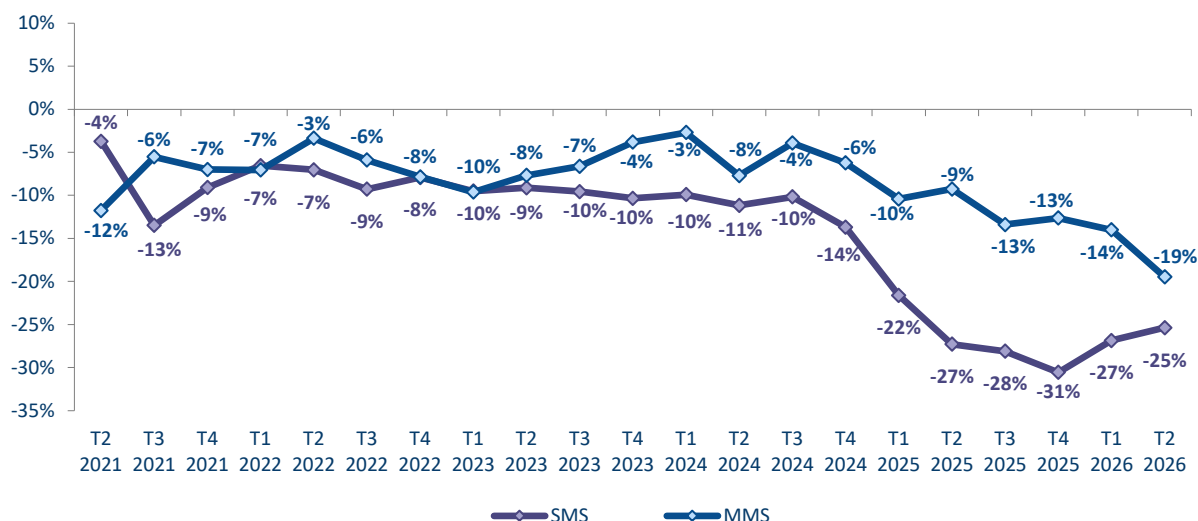
Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de messages (SMS)	16 359	15 909	14 493	13 183	12 209	-25,4%
dont SMS provenant des forfaits	15 612	15 214	13 983	12 730	11 784	-24,5%
dont SMS provenant des cartes prépayées	747	695	510	452	424	-43,2%
Nombre de messages multimédias (MMS)	1 062	1 038	988	883	856	-19,5%
Nombre de messages émis durant le trimestre	17 421	16 947	15 481	14 066	13 064	-25,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

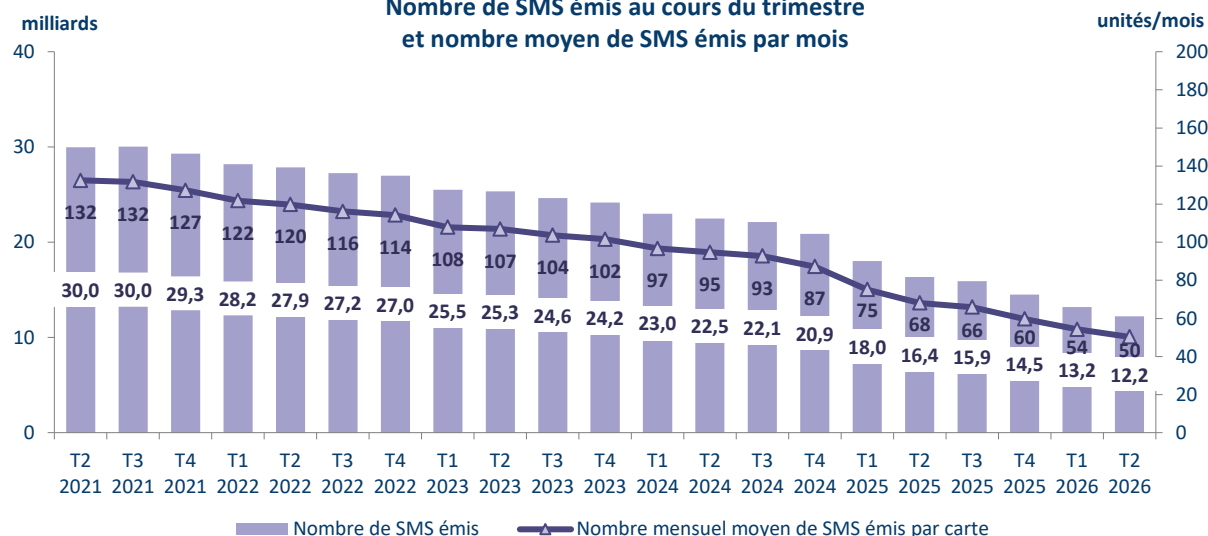
Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de SMS par carte SIM mobile	68	66	60	54	50	-26,1%
dont SMS provenant des forfaits	71	69	63	57	53	-25,4%
dont SMS provenant des cartes prépayées	39	36	26	23	22	-42,4%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	6	6	6	5	5	-18,0%
Nombre de messages par carte SIM mobile	73	70	64	58	54	-25,7%

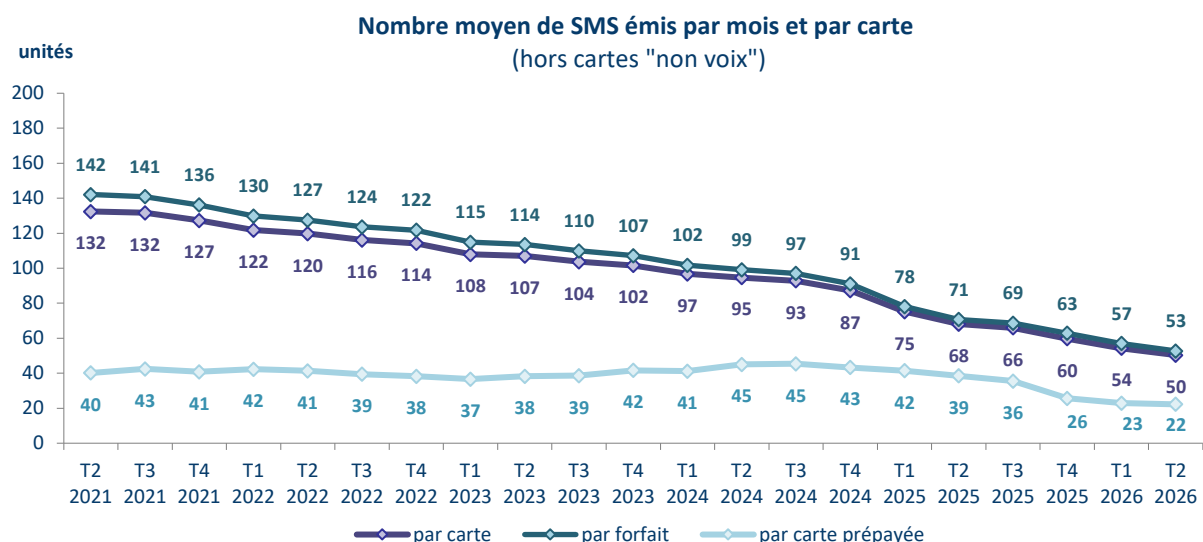
Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM](#).

Evolution annuelle du nombre de SMS et MMS émis



Nombre de SMS émis au cours du trimestre et nombre moyen de SMS émis par mois





2.1.10 Le *roaming out*

Après une forte croissance des usages mobiles des clients en itinérance à l'étranger durant la période qui a suivi la crise sanitaire, l'utilisation de ces services diminue, à l'exception de la consommation de données.

La consommation vocale en *roaming out* est en retrait depuis le quatrième trimestre 2022, après une forte progression à la reprise des déplacements à l'étranger en 2021 (jusqu'à + 29 % en un an au troisième trimestre 2021). Au deuxième trimestre 2026, le trafic vocal en *roaming out* recule de 11,2 % en un an. L'usage de SMS, qui avait bondi à l'issue de la crise sanitaire (+ 42 % au deuxième trimestre 2021), a entamé un repli à partir du troisième trimestre 2023 et diminue de 39,3 % en un an au deuxième trimestre 2026. La croissance du trafic de données mobiles en *roaming out* reste, quant à elle, élevée (+ 24,2 % en un an au deuxième trimestre 2026).

Parallèlement, le revenu directement attribuable aux services en *roaming out* s'élève à 95 millions d'euros au deuxième trimestre 2026. Après une chute en 2020 en raison de la crise sanitaire (jusqu'à - 70 % au troisième trimestre 2020), le revenu issu des services mobiles en *roaming out* avait vivement progressé à la reprise des déplacements internationaux (jusqu'à + 83 % au quatrième trimestre 2021). Au deuxième trimestre 2026, il diminue de 13,2 % en un an, après une baisse de 3,4 % au deuxième trimestre 2025.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	110	125	105	96	95	-13,2%
Trafic de communications (millions de minutes)	1 024	1 308	903	829	909	-11,2%
Nombre de SMS en roaming out (millions)	256	420	202	134	155	-39,3%
Trafic de données consommées (téraoctets)	110 391	176 023	111 099	99 459	137 087	24,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

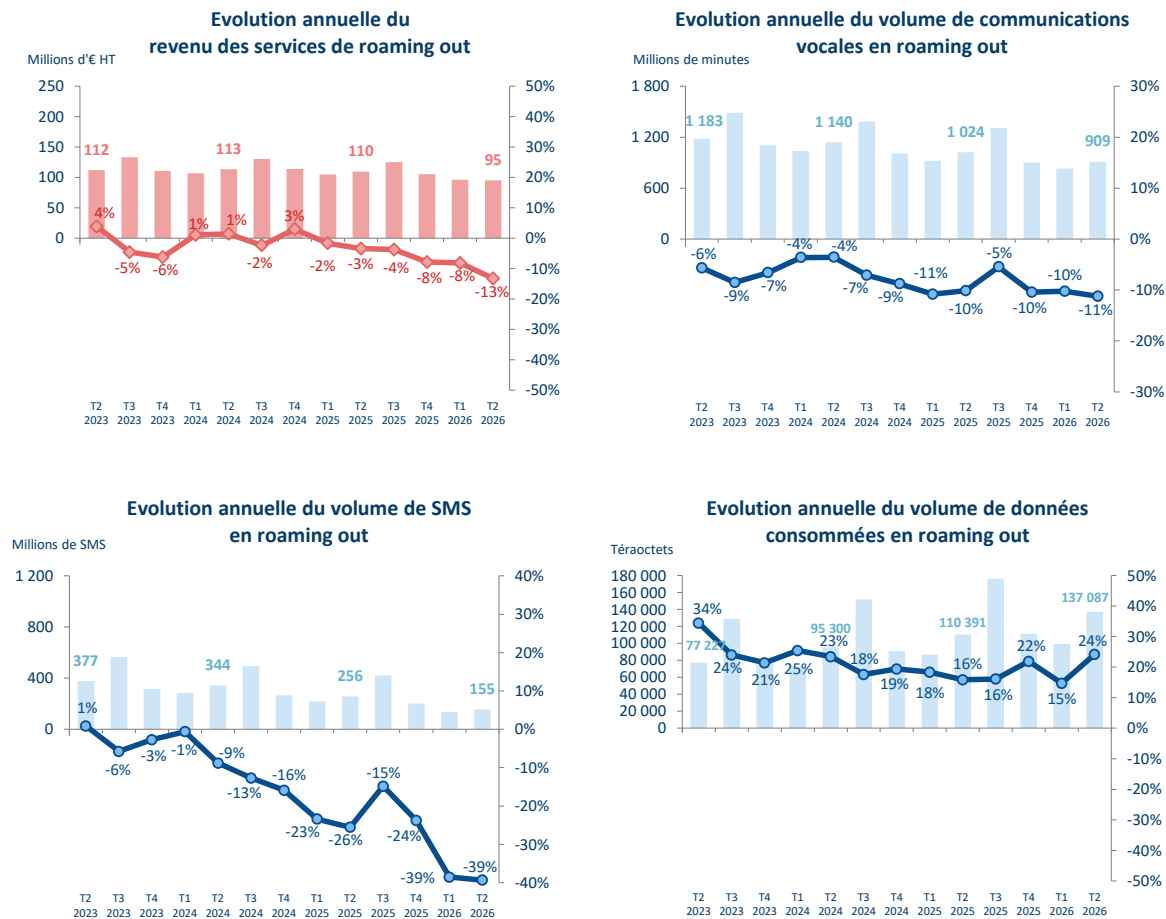
Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) s’élève à 26 millions au deuxième trimestre 2026. En rythme annuel, le nombre de cartes MtoM progresse de 1,6 million au deuxième trimestre 2026 (soit + 6,8 % en un an), après un recul de 100 000 cartes un an auparavant, lié à d’importantes résiliations intervenues au cours du quatrième trimestre 2024.

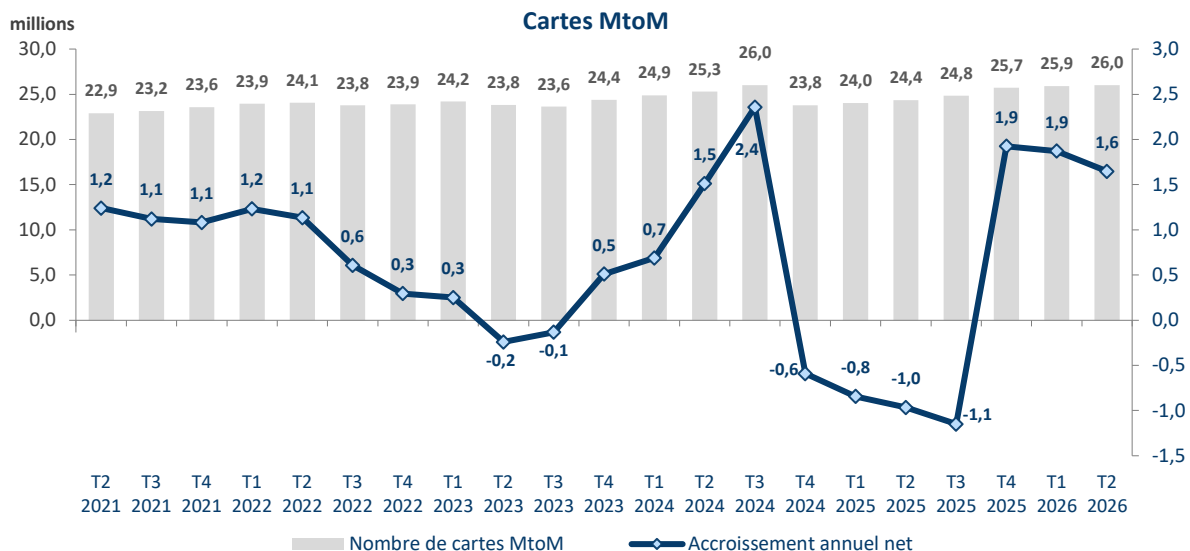
Le revenu associé s’établit à 40 millions d’euros HT, en baisse de 2,3 % en un an. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM se maintient à 0,5 € HT.

Objets communicants	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	41	40	40	41	40	-2,3%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	24,358	24,846	25,727	25,915	26,006	6,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc.) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.





3 Les services spéciaux

Le revenu issu de l'usage de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 152 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026. Il diminue depuis le début de l'année 2012 (- 5 % en un an au deuxième trimestre 2026), en raison de la baisse des usages vocaux.

Les services de données mobiles (votes lors d'émissions TV par exemple) représentent 66 % du revenu total des services spéciaux, soit 99 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026. Au contraire des autres postes de revenus des services spéciaux, ce revenu augmente sans discontinuer depuis deux ans (+ 7 % en un an ce trimestre). Sa proportion dans le revenu total des services à valeur ajoutée progresse ainsi chaque trimestre : + 5 points en un an au deuxième trimestre 2026.

Le revenu issu de la consommation vocale de services spéciaux depuis les réseaux mobiles et fixes, 52 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2026, est en recul constant depuis 2017 (- 11 % en un an ce trimestre).

Le volume total de communications depuis les mobiles vers les services spéciaux avait augmenté jusqu'en 2022, et plus particulièrement en 2020 au cœur de la crise sanitaire (+ 14 % en un an). Depuis le milieu de l'année 2023, la tendance à la baisse de la consommation vocale depuis les mobiles se poursuit chaque trimestre (- 1 % au deuxième trimestre 2026). Parallèlement, le volume de communications vocales depuis les réseaux fixes vers les services spéciaux diminue depuis plus de quinze ans : - 14 % en un an au deuxième trimestre 2026.

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 771 millions de minutes au deuxième trimestre 2026.

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Services vocaux	58	59	59	55	52	-11,1%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	26	26	26	25	22	-15,8%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	32	33	32	30	30	-7,4%
Services de données	93	95	95	99	99	7,3%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	1	1	1	1	1	-50,2%
Revenus des services à valeur ajoutée	152	155	155	154	152	-0,3%

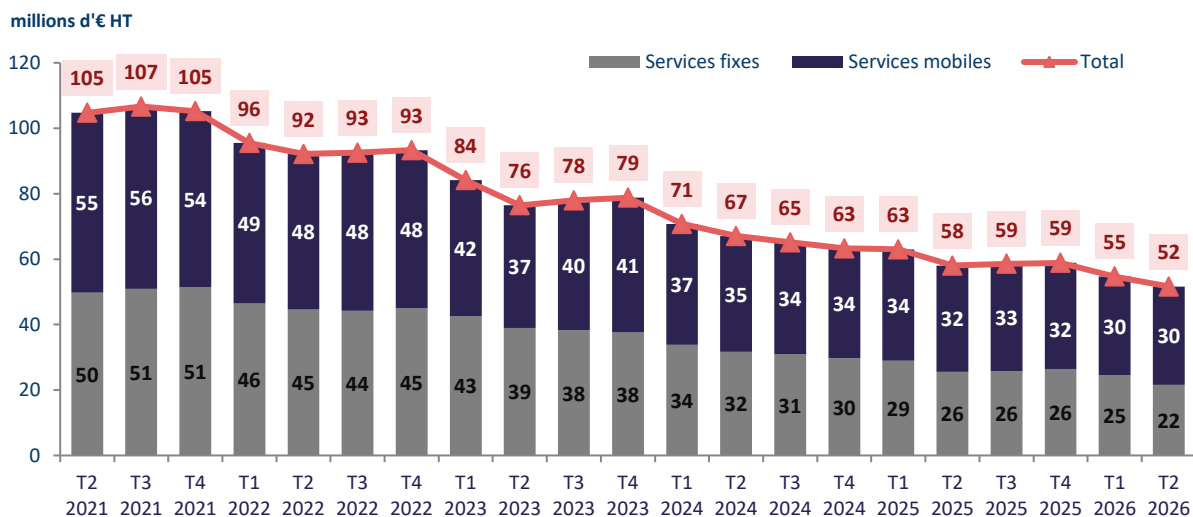
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Au départ des clients des opérateurs fixes	261	259	255	252	223	-14,3%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	554	559	590	569	547	-1,2%
Trafic total	815	818	846	821	771	-5,4%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre d'appels	1	1	1	0	0	-22,3%

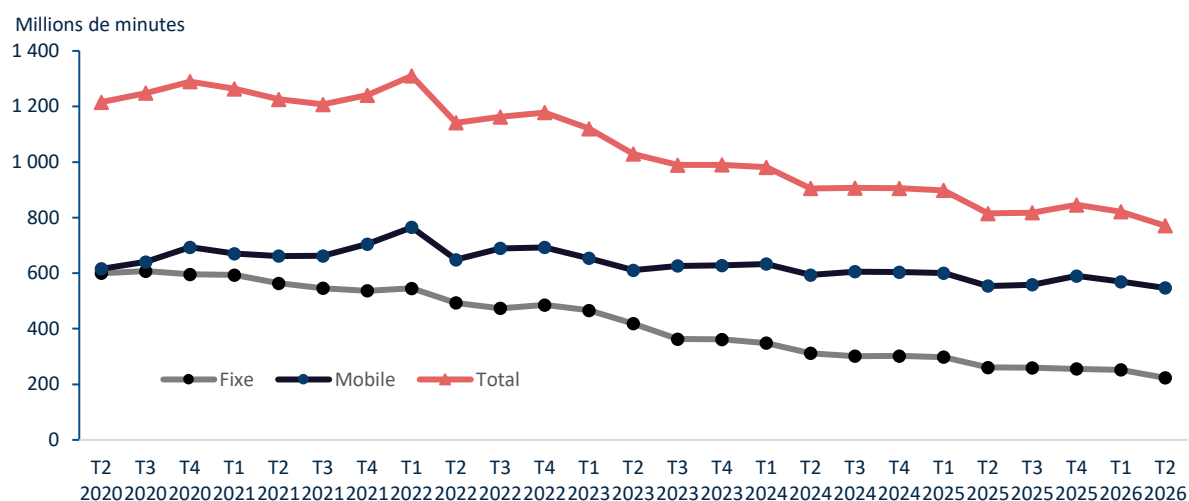
Notes :

- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;
- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. Pour plus d'informations, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Notes :

- Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).
- L'article 28 de la loi n°2018-727 dispose qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Hébergement et de gestion de centres d'appels	69	65	70	69	68	-1,1%

4.2 Les terminaux et équipements vendus par les opérateurs

Le revenu lié à la vente et à la location de terminaux fixes et mobiles par les opérateurs s’élève à 999 millions d’euros HT au deuxième trimestre 2026. Il évolue peu depuis 2024 (- 1 % en 2024 et stable en 2025), en comparaison des années 2023 (+ 3 %) et 2024 (+ 4 %). Au deuxième trimestre 2026, le revenu des terminaux fixes et mobiles progresse d’environ 1 %, après un premier trimestre 2026 stable.

Le revenu lié à l’activité mobile, qui représente 80 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux fixes et mobiles au deuxième trimestre 2026, s’établit à 796 millions d’euros HT. Après un recul de 1,5 % en un an sur l’ensemble de l’année 2024, ce revenu se stabilise en 2025 (+ 0,4 % en un an). En croissance pour le troisième trimestre consécutif, ce revenu progresse de 2,5 % au deuxième trimestre 2026.

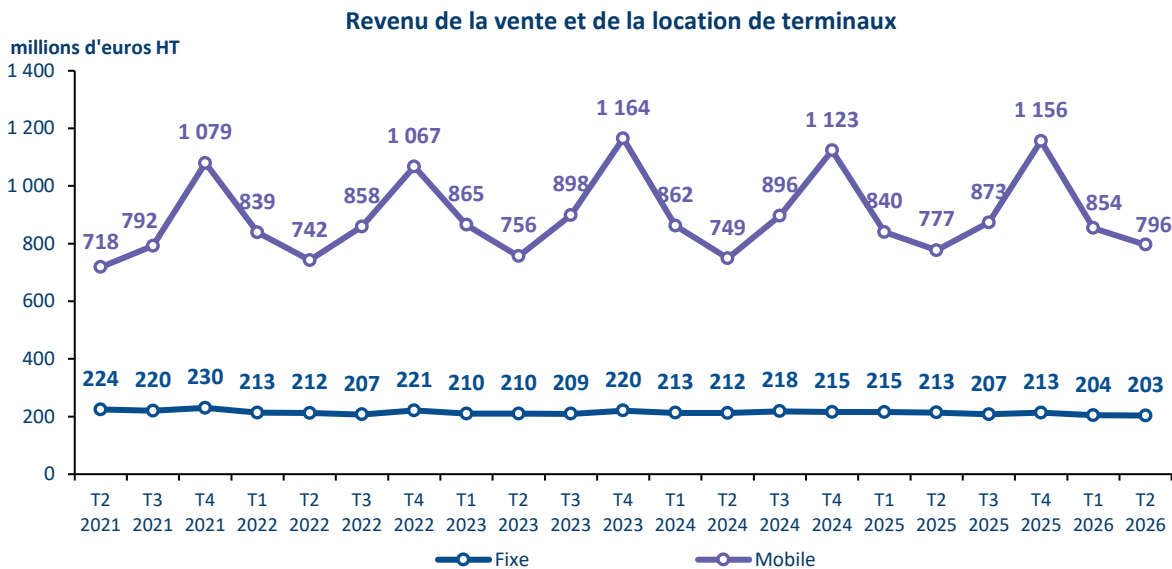
Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres équipements fixes s’élève à 203 millions d’euros HT au deuxième trimestre 2026. Il recule d’environ 5 % par an aux premier et deuxième trimestres 2026 après - 1 % en un an sur l’ensemble de l’année 2025 et + 1 % en un an en 2024.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d’euros HT)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	213	207	213	204	203	-4,9%
Liés à l'activité mobile	777	873	1 156	854	796	2,5%
Terminaux et équipements	990	1 081	1 369	1 058	999	0,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1^{er} janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d’une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d’informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

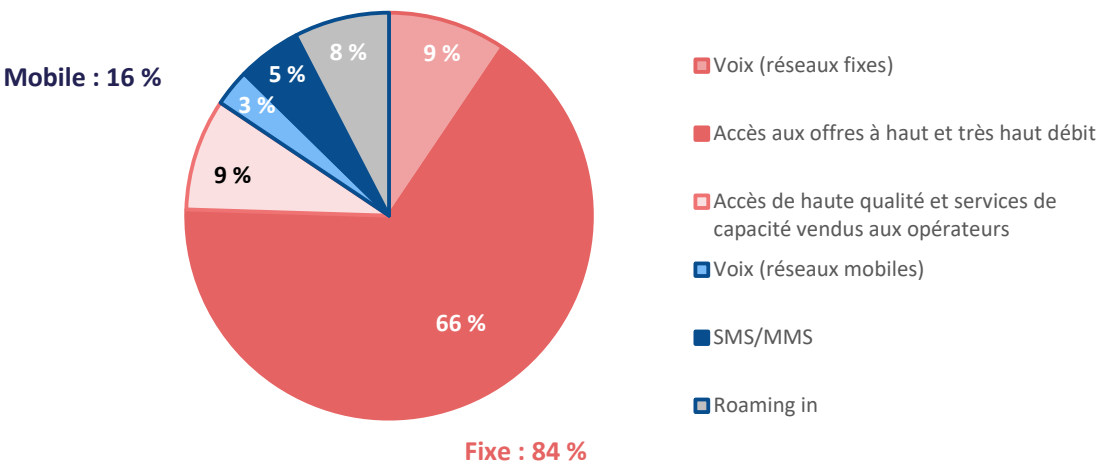
Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles s'élève à 1,9 milliard d'euros au deuxième trimestre 2026. Après une année de croissance, ce revenu enregistre une baisse depuis la fin de l'année 2023. Ce recul s'explique principalement par la baisse du revenu des services mobiles. Les recettes des services fixes augmentent de 0,7 % en un an au deuxième trimestre 2026, après un recul de - 5 % en un an en 2025 et quatre années de hausse continue.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Opérateurs fixes	1 559	1 560	1 751	1 562	1 570	0,7%
Opérateurs mobiles	347	382	317	243	290	-16,4%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	1 906	1 942	2 068	1 805	1 860	-2,4%

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces données peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
1,9 milliard d'euros au deuxième trimestre 2026



5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes s'élève, au deuxième trimestre 2026, à 1,6 milliard d'euros. Ce revenu augmente à nouveau, + 0,7 % en un an au deuxième trimestre 2026, après - 5 % en un an au premier trimestre 2026, et une année 2025 de recul (- 5 % en un an sur l'ensemble de l'année).

Le revenu total issu de la vente d'accès internet à haut et très haut débit, le poste de revenu le plus important sur le marché de gros sur les réseaux fixes, représente 1,4 milliard d'euros au deuxième trimestre 2026. En hausse depuis 2017, ce revenu a connu des hausses exceptionnelles, au troisième trimestre 2020, (+ 35 % en un an), et au quatrième trimestre 2022 (+ 23 %), principalement en raison d'importants cofinancements sur le réseau FttH.

En effet, ce revenu fluctue sous l'effet des variations du revenu des accès FttH et des cofinancements sur ces accès, mais aussi du recul du revenu lié aux prestations généralistes sur réseau cuivre. Le revenu issu du réseau cuivre (dégrouper et bitstream) et d'autres technologies (cartes SIM 4G/5G, câble, etc.), qui s'élève à 163 millions d'euros au deuxième trimestre 2026, diminue depuis plus de dix ans, et de - 19 % en un an au deuxième trimestre 2026. Ce repli s'explique par la baisse du nombre de lignes cuivre DSL associées, qui se poursuit depuis plus de sept ans (- 42 % en un an au deuxième trimestre 2026). Parallèlement, le revenu de gros des accès passifs en fibre optique (y compris le cofinancement) augmente de 7 % en un an au deuxième trimestre 2026, contre - 9 % un an auparavant. En outre, le revenu des accès passifs issu du cofinancement diminue de près de 6 % en un an ce trimestre.

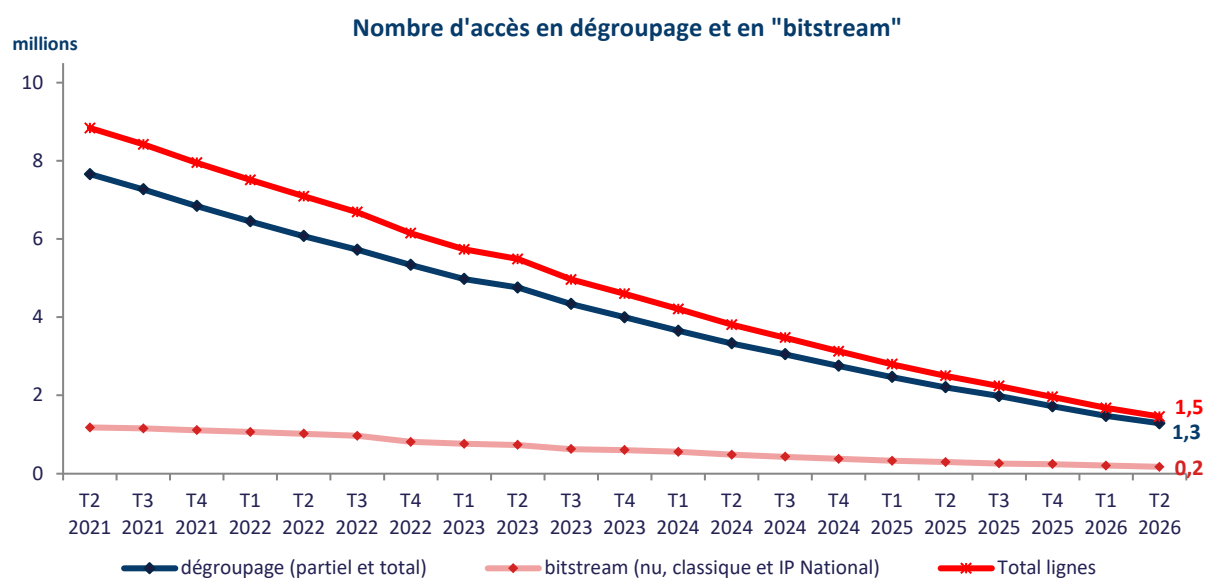
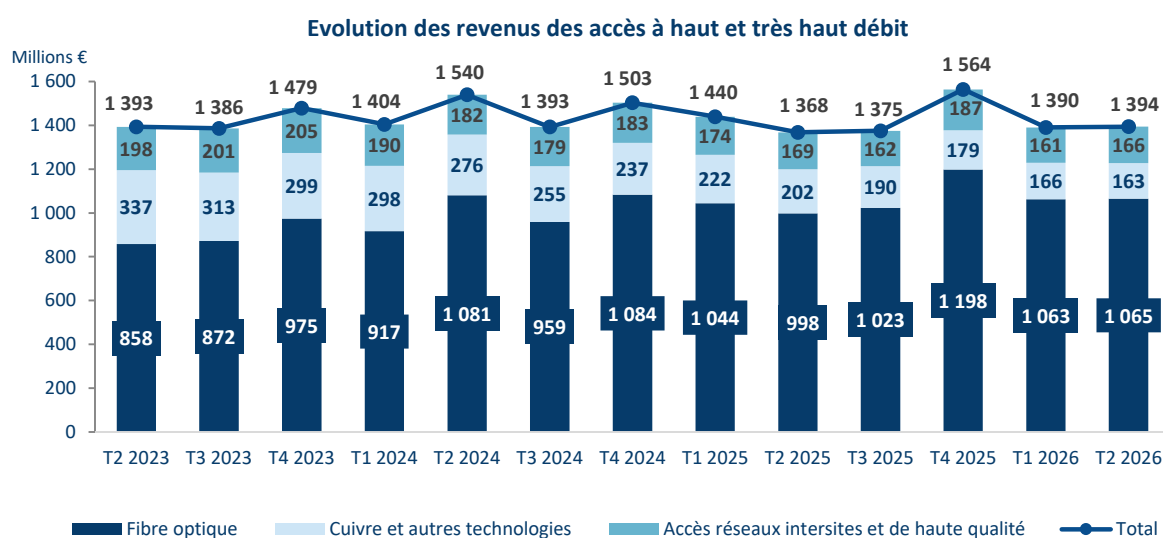
La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou activés de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes, destinées uniquement aux entreprises, incluent notamment des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu des accès de haute qualité et « réseaux intersites » atteint 166 millions d'euros, représentant un peu moins de 10 % du revenu de l'accès sur le marché de gros. Ce revenu a progressé de manière quasi continue depuis 2019, à l'exception de l'année 2022 (- 5 % en moyenne sur l'année). Depuis le début de l'année 2024, le revenu issu de la vente des accès de haute qualité et « réseaux intersites » est de nouveau en baisse, à un rythme compris entre - 6 et - 9 % par an jusqu'au premier trimestre 2026. Au deuxième trimestre 2026, le recul est moins important, et s'élève à - 2 % en un an.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes (en millions d'euros)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Total revenus d'accès et réseaux intersites	1 368	1 375	1 564	1 390	1 394	1,9%
dont Internet à haut et très haut débit (dégrouper, bitstream, très haut débit)	1 199	1 213	1 377	1 229	1 228	2,4%
dont accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	169	162	187	161	166	-1,9%
Total revenus du service téléphonique	191	185	187	172	176	-7,9%
Ensemble des revenus des services d'interconnexion fixe	1 559	1 560	1 751	1 562	1 570	0,7%

Revenus des services d'accès et réseaux intersites (millions d'euros)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Internet à haut et très haut débit	1 199	1 213	1 377	1 229	1 228	2,4%
dont fibre optique (accès passifs et activés généralistes)	998	1 023	1 198	1 063	1 065	6,8%
dont cuivre (dégrouper et bistream) et autres technologies	202	190	179	166	163	-19,2%
Accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	169	162	187	161	166	-1,9%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 368	1 375	1 564	1 390	1 394	1,9%

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	2,207	1,981	1,719	1,475	1,283	-41,9%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	0,293	0,257	0,242	0,203	0,172	-41,3%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	2,500	2,238	1,961	1,678	1,455	-41,8%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>



Enfin, le montant des prestations liées au service de téléphonie fixe, 176 millions d'euros au deuxième trimestre 2026, continue de diminuer (- 8 % en un an) au rythme du trafic d'interconnexion. Le trafic d'interconnexion (9,8 milliards de minutes) diminue depuis plus de dix ans (- 8 % au deuxième trimestre 2026), à l'exception de l'année 2020 où il avait progressé de 8 % en un an en raison de l'augmentation du trafic vocal sur le marché de détail.

Service téléphonique (yc vGA)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Revenus (millions d'euros)	191	185	187	172	176	-7,9%
Trafic (millions de minutes)	10 611	10 273	10 138	9 874	9 789	-7,7%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles s'établit à 290 millions d'euros au deuxième trimestre 2026. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de 16,4 % en un an au deuxième trimestre 2026.

Le repli de ce revenu s'explique majoritairement par la baisse du revenu de la terminaison d'appel SMS et MMS (94 millions d'euros au deuxième trimestre 2026, - 39,2 % en un an), à un rythme proche de celui du volume associé (- 35,8 % en un an). Le revenu généré par la terminaison d'appel vocal diminue de 4,2 % en un an au deuxième trimestre 2026. Au quatrième trimestre 2024, ce revenu avait chuté de 51 % en un an, en raison de la révision du plafond tarifaire de la terminaison d'appel mobile, qui est passé de 0,4 à 0,2 cts €/min au 1^{er} janvier 2024 (- 50 %). Au deuxième trimestre 2026, le trafic vocal associé à ce revenu baisse de 1,6 % en un an.

Le revenu des services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, s'établit à 141 millions d'euros au deuxième trimestre 2026, en hausse de 4,5 % en un an, après une stabilité un an auparavant.

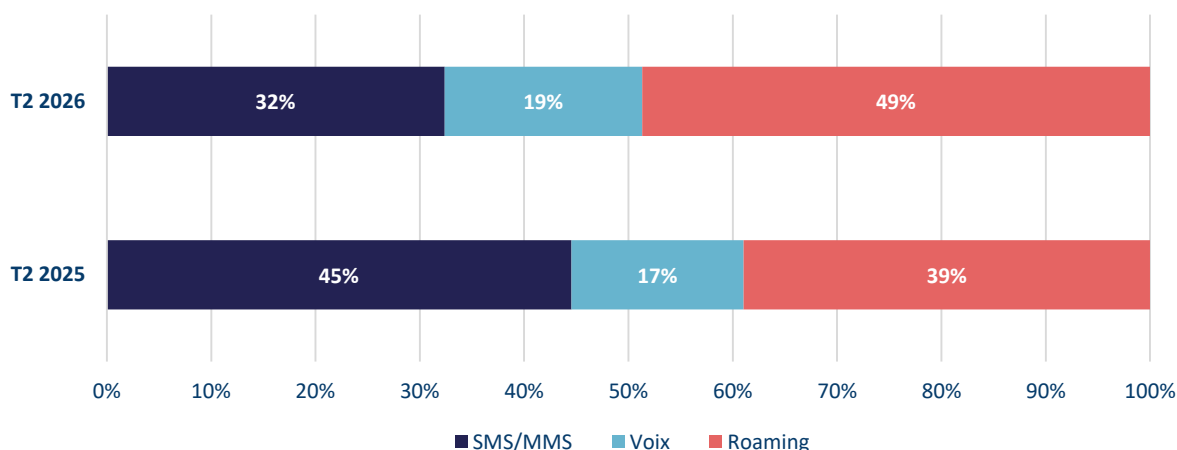
Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Terminaisons d'appel nationale et internationale	57	54	56	57	55	-4,2%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	155	126	112	99	94	-39,2%
Roaming in	135	203	149	88	141	4,5%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	347	382	317	243	290	-16,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Traffic des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Trafic (en millions de minutes)	26 791	25 849	27 140	27 024	26 375	-1,6%
SMS entrants (en millions d'unités)	10 344	8 719	7 815	7 045	6 644	-35,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



5.4 Le trafic en *roaming in* des opérateurs mobiles

Après avoir chuté en 2020 à la suite des restrictions de déplacements à l'étranger pendant la crise sanitaire, les usages en *roaming in* ont progressé à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2026, seul le trafic de données en *roaming in* continue de progresser.

La consommation vocale en *roaming in* s'élève à 699 millions de minutes au deuxième trimestre 2026. Elle décroît depuis le premier trimestre 2023, de 19,6 % au deuxième trimestre 2026 (- 23 % en un an au deuxième trimestre 2025).

Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 113 millions au deuxième trimestre 2026. Ce trafic est en baisse depuis le deuxième trimestre 2024. Le recul de ces usages s'intensifie depuis le quatrième trimestre 2025 (- 20,2 % en un an au deuxième trimestre 2026, après - 5 % un an auparavant).

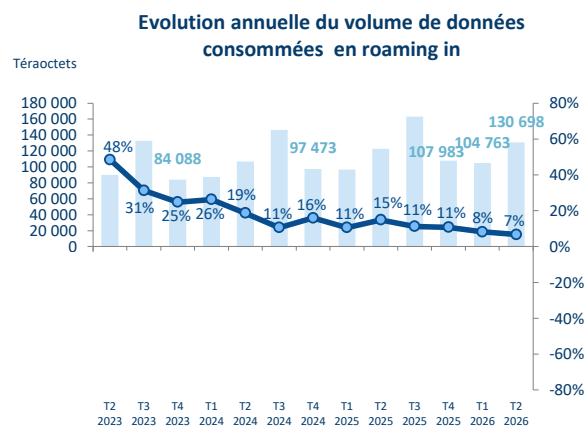
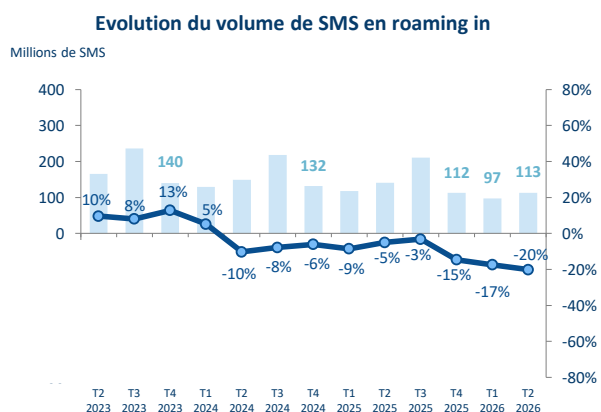
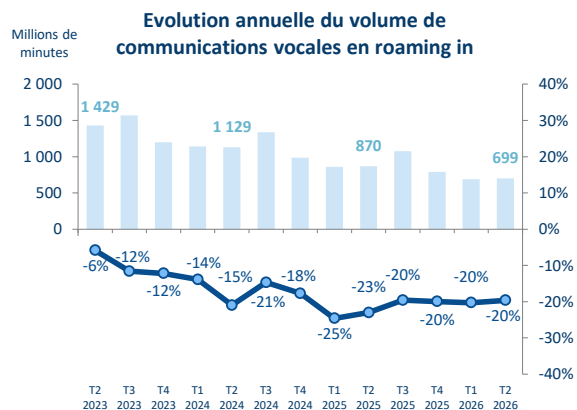
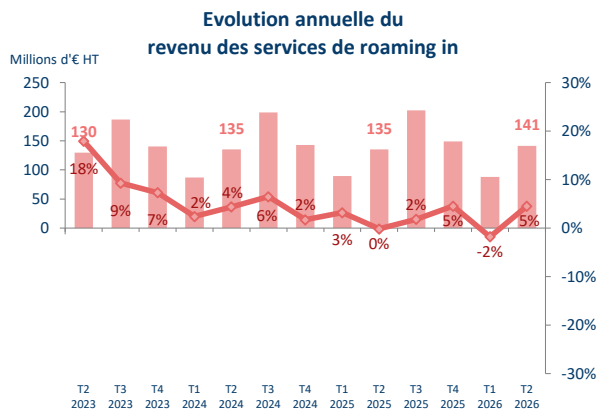
La consommation de données mobiles en *roaming in* s'établit à 131 000 téraoctets au deuxième trimestre 2026. Le trafic de données mobiles en *roaming in* s'était fortement contracté en période de crise sanitaire (jusqu'à - 42 % au deuxième trimestre 2020) avant de progresser à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Le trafic continue de progresser quatre ans après la reprise des déplacements à l'étranger (+ 6,7 % au deuxième trimestre 2026).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	Variation T2 26/T2 25
Communications vocales (en millions de minutes)	870	1 077	789	687	699	-19,6%
Trafic de SMS (en millions)	141	211	112	97	113	-20,2%
Consommation de données (en téraoctets)	122 518	162 998	107 983	104 763	130 698	6,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note :

- Le « *roaming in* » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du *roaming in* en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



6 Annexe : précisions et définitions

Cette publication s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur⁶. Elle a pour objectif principal d'assurer l'information de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principaux segments du marché des communications électroniques. Pour ce faire, l'Arcep collecte trimestriellement des données auprès des opérateurs de communications électroniques. Créé en 2000, cet observatoire publie des indicateurs agrégés de revenu, de nombre d'abonnés et d'usage des utilisateurs des services sur les réseaux fixes et mobiles. Parmi ces indicateurs figurent, par exemple, le revenu des opérateurs sur les marchés de détail et de gros, le nombre d'abonnements internet en fibre optique, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G et 5G, les consommations vocales fixe et mobile, les usages de données sur réseaux mobiles ou encore les usages de SMS.

Sauf mention contraire, les indicateurs figurant dans cette publication sont en :

- millions d'unités pour les indicateurs de nombre d'abonnements ou de messages (SMS et MMS) ;
- millions d'euros courants hors taxes pour les indicateurs de revenus ;
- euros courants hors taxes pour les factures mensuelles moyennes ;
- millions de minutes pour les usages de téléphonie ;
- exaoctets pour les indicateurs relatifs au volume de données échangées sur les réseaux mobiles ou fixes ;
- gigaoctets pour les usages mensuels moyens de données.

Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux sont liés aux arrondis. Les données révisées sont indiquées en italique dans les tableaux.

6.1 Services fixes

6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'Arcep a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

⁶ Voir le cadre juridique applicable dans la décision n° 2025-0429. [Décision n° 2025-0429 de l'Arcep en date du 18 mars 2025 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur relatif aux communications électroniques](#)

6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

L'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) | Arcep](#)

6.1.3 Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour

bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G/5G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G/5G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

Par ailleurs, des ajustements ont été réalisés sur certains indicateurs avant le quatrième trimestre 2021. Ils concernent essentiellement la répartition par débit du nombre d'abonnements internet avec terminaison en câble coaxial, pour lesquels une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s a été transférée vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.

6.1.4 Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- b. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- c. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$.

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur

de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

6.1.5 Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

6.2 Services mobiles

6.2.1 Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

6.2.2 Revenu des services mobiles

1 Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles

est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le deuxième trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

2 Changements liés à la norme IFRS

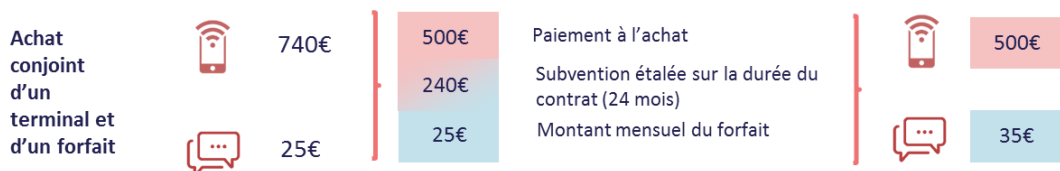
Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

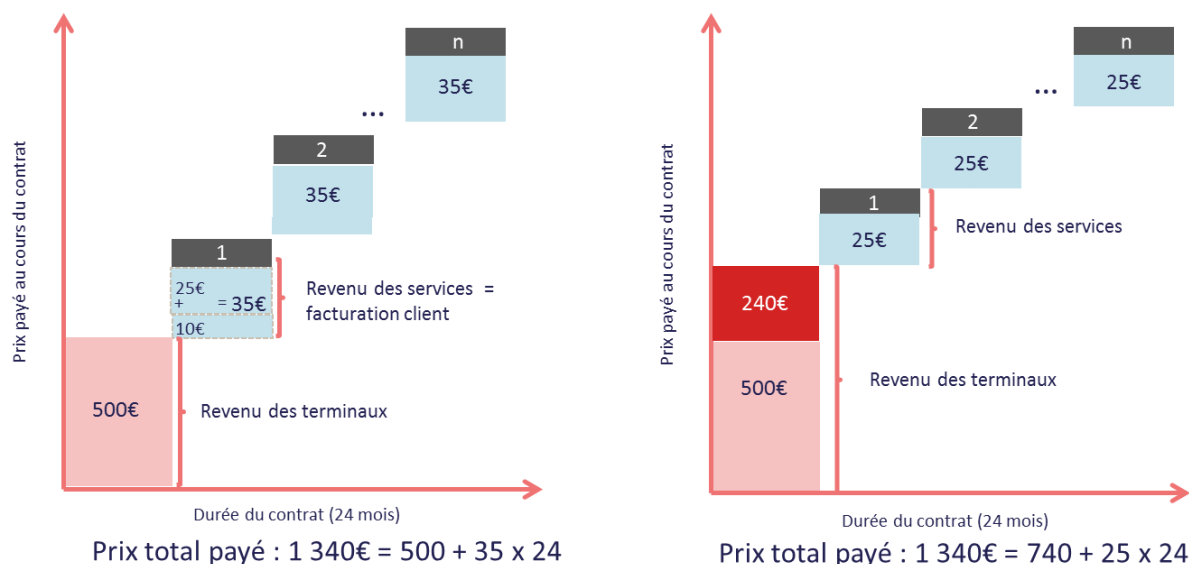
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



6.2.3 Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : [(parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N + parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1) / 2]

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N

rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

6.2.4 L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des versements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : + 5 c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2 c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1 c€/message pour les SMS (contre 2 c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2 c€/min pour la voix (contre 50 c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0 €/Go pour l'internet mobile (contre 7,7 c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

6.3 Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- 1 Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- 2 Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- 3 Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- 4 Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

6.4 Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- 1 les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- 2 les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") ;
- 3 les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décisions n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de

participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1° de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2° du même article L. 100-3. »

6.5 L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement inapproprié entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

6.5.1 Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage total) (y compris IFR) s'élevait à 10,04 euros HT entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 décembre 2023 et à 11,27 € HT entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024. Ce montant s'élève à 11,14 euros HT depuis le 1^{er} juillet 2024 et

jusqu'au 30 juin 2025. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégrouper partiel) s'élève quant à lui à 1,77 euro HT par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage :

- [Décision n° 2025-0824 de l'Arcep en date du 6 mai 2025 fixant le plafond du montant unitaire de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux \(IFER\) pour les mois de juillet 2025 à juin 2026](#)
- [Décision n° 2023-2821 de l'Arcep en date du 14 décembre 2023 fixant un encadrement tarifaire pour les années 2024 et 2025 des accès à la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts imposée par la décision n° 2023-2802 d'analyse du marché 1](#)
- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ depuis 2017.
- *Le bitstream* correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

6.5.2 Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,2 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,4 c€/min en 2023.
- La terminaison d'appel SMS est de 1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>